

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	38.—	19.25	9.75	3.50
ÉTRANGER:	58.—	30.—	15.50	6.—

223^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

ANNONCES

24 c. le mot, min. 25 mm - Petites annonces locales 19 c., min. Fr. 2. - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c., locales 60 c. (de nuit 80 c.). Naissances, mortuaires 35 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de poste en plus.

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

Nouvelle « crissette » en Italie

PENDANT quelques jours, le cabinet Fanfani a paru menacé en Italie. Il semble maintenant que l'offensive dirigée contre lui ait fait long feu. Quelqu'un de bien renseigné sur les affaires de la Péninsule nous disait: « Il n'y aura pas de crise à Rome parce qu'aucun parlementaire ne veut revenir dans cette ville pendant les chaleurs estivales! » Mais à cette boutade, il faut ajouter ceci: le mandat du président de la république, M. Gronchi, prend fin au printemps 1962. Six mois avant l'expiration de ses pouvoirs, le chef de l'Etat n'a plus la possibilité de dissoudre le parlement. Or, M. Gronchi qui sait qu'il n'a aucune chance d'être réélu par la Chambre et le Sénat actuels souhaite saisir n'importe quel prétexte pour renvoyer les élus devant le peuple. Mais les députés et les sénateurs n'ont nul désir pour leur part de faire hara-kiri. C'est pourquoi avant octobre ils éviteront soigneusement une crise ministérielle. Il n'empêche que les remous qui se sont produits ces derniers jours dans la politique italienne met à vif une fois de plus le malaise qui affecte cette dernière depuis qu'à Rome il n'y a plus pour diriger les destinées à la fois du pays et de la démocratie chrétienne un homme de la trempe de feu Alcide de Gasperi. Et une fois encore c'est la question de l'ouverture à gauche qui a failli provoquer la crise. Le petit groupe social-démocrate, dirigé par M. Saragat, qui collabore au pouvoir avec les démocrates-chrétiens s'est mis en tête de réclamer la participation aux affaires des socialistes extrémistes animés par M. Nenni. Et cette idée, on sait que la carresse aussi l'aile gauche du grand parti gouvernemental.

Pourquoi a-t-elle été relancée présentement? Et cela alors que rien dans les faits n'indique que M. Nenni ait modifié ses positions philocommunistes en politique intérieure et « neutralistes » (c'est le moins qu'on puisse dire) en politique étrangère? C'est sans doute que M. Saragat, en prévision d'une campagne électorale considérée un temps comme possible, aurait voulu « mettre dans le bain » gouvernemental ses concurrents les plus sérieux, c'est-à-dire précisément les « nennistes ». Mais, d'une façon plus générale, ce sont des facteurs d'ordre extérieur qui ont influé sur la tentative de réouverture à gauche.

Lors de son séjour à Moscou, M. Fanfani s'est tout à fait vu appliquer la méthode de la carotte et du bâton. Tantôt M. Khrouchtchev a séduit son interlocuteur en lui laissant entendre qu'il ne nourrissait aucune animosité à l'égard de l'Italie pour autant que celle-ci ne suive pas aveuglément la politique de l'OTAN; tantôt il a brandi ses menaces habituelles en prétendant qu'en adoptant une attitude contraire, la Péninsule subirait, comme le reste du monde libre, les pires châtements atomiques. Il est malheureusement trop de politiciens italiens, jusque dans les milieux de la démocratie-chrétienne et à plus forte raison dans les petits partis de la gauche démocratique, pour se laisser prendre en conséquence aux appâts d'une politique neutraliste. Après tout, se dit-on, les « neutres » échappent au bombardement nucléaire en cas de conflit ouvert entre les deux Grands!

La part d'illusions que comporte un tel raisonnement est considérable puisque aussi bien il saute aux yeux que, si la guerre éclatait, le premier souci de l'Union soviétique serait de faire déferler ses divisions sur l'Europe occidentale et de l'asservir à son idéologie au moyen de ses « cinquièmes colonnes rouges ». Il n'empêche que des hommes politiques comme ceux qui prônent l'« ouverture à gauche » et des capitaines d'industrie comme le trop fameux Mattei, grand manitou des compagnies pétrolières et « inspirateur » de M. Fanfani, tombent dans le panneau et vont répétant, dans leur presse, que l'Italie a tout de même à se ménager une porte de sortie du côté soviétique comme du côté arabe. Version renouvelée de « l'Italia fara da sé »!

Encore comprend-on que des gens pour lesquels seul compte l'intérêt matériel puissent se laisser prendre à ce jeu roublard en apparence. Mais ce que l'on conçoit moins bien, c'est que de bons apôtres qui se proclament, au nom des principes, défenseurs de la liberté, de la dignité de l'homme et de la civilisation chrétienne puissent chercher à pacifier avec ceux qui, demain, chercheront à les anéantir. Curieux alibi de la démocratie-chrétienne! De tous temps, en Italie et aussi ailleurs — le cas de Quadros au Brésil est typique et en France celui des « progressistes chrétiens » l'est également — elle a voulu paraître « avancée » en politique extérieure pour mieux masquer son impuissance ou son inertie à accomplir des réformes d'ordre intérieur. Il est évidemment plus facile de tendre la main à M. Nenni que de réaliser les postulats de l'encyclique « Mater et magistra »!

René BRAICHER.

LA FIN D'UN HORRIBLE CAUCHEMAR

Tous les survivants du drame du Mont-Blanc ont pu regagner la terre ferme hier matin

Certains sont restés plus de 18 heures au-dessus de l'abîme, tandis que les sauveteurs ramenaient les cadavres des six victimes à Chamonix

DES RESCAPÉS RACONTENT: Cette nuit dans la cabine, malgré la douceur exceptionnelle de la température, fut une longue agonie

CHAMONIX (UPI et AFP). — Il était 10 h 30, hier matin, lorsque le pilote de l'hélicoptère qui venait de la Vallée-Blanche, déclara: « Il n'y a plus personne là-haut. »

Dans son laconisme, cette phrase résumait une nouvelle tragédie de la montagne. Une tragédie qui avait pris six vies: une famille entière et un père et son fils. Une tragédie qui avait duré un après-midi et toute une longue nuit pour les survivants, suspendus au-dessus de l'abîme, transis de froid et à la merci d'un caprice de la montagne traîtresse.

Le drame

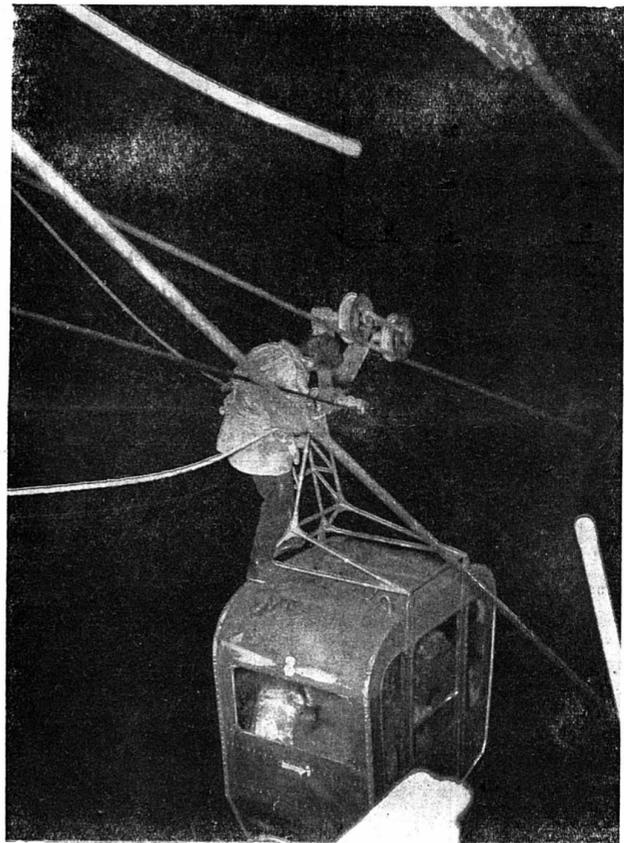
Une fraction de seconde les benêts se sont immobilisés, puis elles se mirent à dévaler à une vitesse folle, secouées dans tous les sens, retenues seulement par le câble porteur qui, par un extraordinaire miracle, n'a pas été coupé. Mais trois benêts dérailèrent, et ce fut la chute verticale de cent cinquante mètres: l'une d'elles était vide, mais dans les deux autres il y avait toute une famille de touristes allemands et un père avec son fils. Leurs corps devaient être retrouvés dans la soirée de mardi et ramenés par hélicoptère à Chamonix.

Evocations de nouveau les péripéties principales de cette affreuse tragédie: Mardi à 13 heures, le soleil étincelle sur les glaciers du massif du Mont-Blanc. A la gare du téléphérique de l'Helbronner, une soixantaine de touristes prennent place dans les cabines pour admirer un des plus beaux paysages du monde. Dans un grincement de poulies et de câbles, le convoi s'ébranle, les benêts vont trois par trois, avec un espace de plusieurs centaines de mètres entre chaque groupe. Une mouche tourne autour du Mont-Blanc: un avion à réaction. On le suit des yeux. Brusquement, il pique dans la Vallée-Blanche. Il fonce directement sur les benêts. « Il va nous rentrer dedans! » crie-t-on, et c'est le drame... extraordinaire, impensable. Dans un bruit d'apocalypse l'avion a passé... sectionnant le câble tracteur du téléphérique.

Le drame

Une fraction de seconde les benêts se sont immobilisés, puis elles se mirent à dévaler à une vitesse folle, secouées dans tous les sens, retenues seulement par le câble porteur qui, par un extraordinaire miracle, n'a pas été coupé. Mais trois benêts dérailèrent, et ce fut la chute verticale de cent cinquante mètres: l'une d'elles était vide, mais dans les deux autres il y avait toute une famille de touristes allemands et un père avec son fils. Leurs corps devaient être retrouvés dans la soirée de mardi et ramenés par hélicoptère à Chamonix.

(Lire la suite en 13^{me} page)



Notre photo montre un sauveteur qui, dans une position périlleuse, accroche une corde reliée au treuil à main qui remontera la cabine à l'une des stations du télécabine.

NETTEMENT DÉCHIRÉ EN FACTIONS HOSTILES

Le Brésil au bord de la guerre civile?

Le général Lopes, principal soutien du vice-président au sein de l'armée, a été relevé de son poste: il décide d'agir pour son compte

M. Goulart décidé à retourner dans son pays

RIO-DE-JANEIRO (UPI). — La situation semble se nouer au Brésil et dans peu de temps maintenant l'on saura si ce sera la guerre civile ou si M. Joao Goulart accèdera à la présidence du pays, conformément aux termes de la constitution en vigueur.

En effet, hier soir, une commission de 16 membres composée de députés et de sénateurs a catégoriquement rejeté la demande formulée par le ministre de la guerre, le maréchal Denys, et les ministres de la marine et de l'air, tendant à amender la constitution de façon à empêcher M. Joao Goulart de s'asseoir dans le fauteuil présidentiel comme le veut la constitution existante. La commission s'est déclarée en faveur de M. Goulart et a mis le maréchal Denys au défi.

Pendant ce temps M. Goulart, parti hier matin de Paris, se rapproche du Brésil. Après une escale à New-York on lui prête l'intention de se rendre à Buenos-Aires.

Conférence de presse Goulart

A New-York, le vice-président Joao Goulart a déclaré mercredi à son arrivée qu'il voulait retourner au Brésil aussi vite que possible afin d'aider à y maintenir un gouvernement légal et pour y combattre le désordre.

Répondant à un journaliste qui lui demandait s'il accepterait un gouvernement parlementaire, le vice-président du Bré-

sil a déclaré qu'il appartenait au congrès de décider, mais il n'y a qu'à lire la constitution pour voir qu'il est lui, le chef d'Etat légal.

Enfin, quand on lui a demandé dans quelle partie du Brésil il allait revenir, le vice-président a répondu « la plus proche et la plus pratique ». Prié de préciser s'il s'agissait de Rio Grande do Sul, M. Goulart a répliqué: « Peut-être ».

Le général Lopes destitué

Au Brésil, et selon des informations parvenues à Rio-de-Janeiro en provenance de Brasilia, le général José Machado Lopes, le principal partisan de M. Goulart au sein de l'armée, a été relevé de son poste de commandant en chef de la troisième armée brésilienne par le président par intérim Ranieri Mazzilli.

Mais on apprenait en fin d'après-midi que le général Lopes avait décidé de ne pas tenir compte de la destitution prononcée contre lui.

« Je ne respecterai pas l'ordre donné par Votre Excellence, a-t-il répondu. La troisième armée agira pour son propre compte en vue du maintien de la constitution du Brésil.

(Lire la suite en 13^{me} page)

Faits divers en rose et noir

Les Finlandaises pourront conduire des locomotives

HELSINKI (ATS-FNB). — Une nouvelle ordonnance ouvrant aux femmes l'accès aux services de l'Etat est entrée en vigueur ces jours. Aux termes de cet arrêté les femmes pourront exercer désormais certaines professions qui étaient jusqu'ici l'apanage des hommes, notamment: chef de district forestier, garde forestier, conductrice de locomotive, chauffeuse de locomotive, employée du trafic dans les chemins de fer de l'Etat, ainsi que dans la navigation et à l'institut de recherches marines.

Vingt-huit personnes victimes du choléra en Chine

PÉKIN (ATS-AFP). — Vingt-huit personnes sont mortes de choléra sporadique dans la province de Kouang-Toung, dans la région méridionale de la Chine populaire, a annoncé mardi la radio de Pékin. Deux cent quatre-vingt-quatre cas de cette maladie ont été confirmés par les autorités médicales, « la situation est bien en mains », a ajouté la radio.

Des manuscrits « merveilleux » d'Hemingway n'ont pas encore été publiés

TAMPA (Floride) (ATS-AFP). — Tous les manuscrits laissés par Ernest Hemingway dans sa maison de la Havane ont été récupérés par la femme du célèbre écrivain. « Aucune décision n'a encore été prise quant à la publication de ces manuscrits », a déclaré Mme Hemingway à son retour en Floride. « Certains de ces ouvrages sont merveilleux, a-t-elle dit, et figureront peut-être parmi les œuvres les plus magnifiques d'Hemingway. Je vais toutefois suivre à la lettre les instructions qu'il a laissées, car il est possible qu'il ait quelque part un testament demandant que certains de ses écrits inédits ne soient pas publiés. »

VIOLENTS INCENDIES AU PORTUGAL

Deux morts et des centaines d'animaux carbonisés

LISBONNE (ATS-AFP). — Deux morts, deux villages entièrement détruits, des centaines d'animaux carbonisés, tel est le bilan provisoire d'un incendie de forêt qui fait rage depuis lundi dans la vallée de Figueras dos Vinhos, à environ 150 km au nord de Lisbonne. De nombreux enfants sont portés disparus, mais on suppose qu'ils se sont enlevés devant le feu. Des incendies de forêt sont également signalés en divers points du Portugal. Les dégâts sont très importants.

PARLONS FRANÇAIS

L'Union suisse des paysans veut qu'on écrive « Brugg »

L'Union suisse des paysans, que l'on appelle souvent, par métonymie, « Brugg », en raison du lieu où elle a son siège, a récemment envoyé aux rédactions des journaux agricoles et aux principaux journaux politiques de la Suisse romande et italienne une circulaire ayant la teneur suivante:

« Lors de l'installation de l'Union suisse des paysans et du Secrétariat des paysans suisses à Brugg, en 1900, on avait pensé bien faire en orthographiant ce nom: Brugg dans toutes les publications et correspondances en langue française.

« Cette demi-francisation a toutefois été fréquemment critiquée, tant en Suisse romande qu'en France. Si l'on entendait modifier le u allemand en ou, on aurait dû franciser également le gg final et écrire Broug ou Brouge.

« L'appellation Brugg entraîne d'autre part quelques inconvénients pour les recherches dans les indicateurs des chemins de fer ainsi que dans les annuaires du téléphone et du télégraphe. La modification adoptée est sans utilité, voire parfois gênante pour les nombreuses personnes et organisations de langue italienne ou espagnole qui reçoivent nos documents en français. En Suisse romande, voire en France, tout le monde presque sait que le u allemand se prononce comme le ou français. Enfin, dans les publications bilingues et sur les en-têtes de l'U.S.P. ou du S.d.P. en deux langues, on a constamment écrit seulement: Brugg.

« La petite ville de Brugg n'est pas sise à la frontière linguistique, cas auquel existe fréquemment une double appellation ou bien où une double orthographe peut paraître utile. D'autre part, la forme Brugg, qui n'avait pour ainsi dire jamais été utilisée au cours des siècles, n'est pas entrée dans l'usage depuis la fondation de l'Union suisse des paysans. Le Bureau fédéral de statistique n'envisage pas de la retenir dans sa liste des traductions usuelles des noms de communes.

« Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de renoncer désormais à la forme Brugg dans nos correspondances et éditions en langue française et d'en revenir à l'orthographe authentique: BRUGG. »

Cette argumentation est fort peu convaincante. Si on l'admettait, il faudrait aussi que les Suisses romands se missent à écrire Winterthur au lieu de Winterthour, etc.! Tous nos regrets: même si en Suisse romande « tout le monde presque » (sic!) sait que le U allemand se prononce OU, nous n'avons aucune raison de nous mettre à parler et à écrire à l'allemande.

Il existe bien d'autres cas, en Suisse, de ce que Brugg appelle des « demi-francisations », que cela soit ou non à la frontière des langues. Ainsi nous écrivons Righi, et non pas Rigi, parce qu'en français le G n'est pas dur devant cette voyelle. Un meilleur exemple encore: nous écrivons Schwytz, et non pas Schwyz comme nos Confédérés, parce qu'en français le Z ne se prononce pas TZ. Et pourtant, Schwytz lui-même n'a pas une résonance particulièrement française...

Ce sont là des accommodements, que nos Confédérés ont toujours admis jusqu'à présent, et l'on ne voit pas pourquoi l'on ferait soudain une exception pour Brugg.

Si vraiment cette orthographe a été « fréquemment critiquée, tant en Suisse romande qu'en France » (?), c'est que les auteurs de ces critiques n'avaient pas sérieusement étudié la question. Et il est regrettable que le Bureau fédéral de statistique, lui aussi, manque de Gründlichkeit...

C.-P. BODINIER.

Conséquence de la décolonisation décrétée par Bourguiba

Huit cents Français de Tunisie débarquent quotidiennement à Marseille

Le rapatriement pose de graves problèmes à la France

De notre correspondant de Paris par interim:

Il débarque quotidiennement à Marseille, 700 à 800 Français de Tunisie, qui ont perdu leurs emplois, leurs biens, leurs terres défrichées par leurs grands-parents, il y a 150 ans, leurs commerces et leurs entreprises confisquées par Bourguiba ou, tout simplement, leur confiance dans l'avenir.

Depuis l'affaire de Bizerte, 10.000 sont déjà rentrés dans une patrie où la plupart ne sont pas nés. On en attend 25.000 autres dans les six prochains mois, tout aussi démunis et aigris que les premiers, puisqu'ils devront partir les mains vides et tout laisser derrière eux.

Un millier d'Algériens par mois

Un autre mouvement de rapatriement volontaire s'amorce en Algérie même où, écrit un journal, les entreprises de déménagement sont les seules à faire de bonnes affaires. Ce ne sont pas les explosions de plastic des activistes ou le terrorisme du F.L.N. qu'ils subissent depuis sept ans, qui chassent les Européens d'Algérie, mais le marasme économique qui s'accroît depuis la première conférence d'Evian et l'incertitude de l'avenir. Les fonds de commerce sont invendables, les producteurs métropolitains se plaignent que l'Algé-

rie n'achète plus ou que les commerçants ne peuvent plus payer ce qu'ils ont acheté. Pour le moment, un millier d'Européens d'Algérie s'en vont chaque mois et le mouvement s'accroît. Parmi eux, un fort pourcentage (près d'un tiers) de commerçants israéliens dont un petit nombre seulement se dirige vers Israël. Quant aux Euro-

péens, rares sont ceux qui ont émigré en Amérique du Sud où les gouvernements de certains Etats leur offrent des terres. C'est que, parmi eux, il y a encore très peu d'agriculteurs; le paysan reste attaché à sa terre jusqu'au dernier quart d'heure.

INTERIM.

(Lire la suite en 4^{me} page)



Le paquebot « Ville-d'Oran » arrivant à Marseille avec 1180 Français ayant fui la Tunisie au lendemain de l'affaire de Bizerte.

LIRE AUJOURD'HUI:

Page 4: REVUE ECONOMIQUE
Page 11: ENTRE NOUS

AVIS OFFICIELS
VILLE DE NEUCHÂTEL

Place au concours à la police locale

Un poste d'agent de police est mis au concours.
Conditions à remplir : avoir une excellente moralité, une bonne instruction générale et une connaissance suffisante de la langue allemande. Etre de grande taille, apte au service militaire et jouir d'une parfaite santé. Limite d'âge : 26 ans.
Adresser les offres de service manuscrites, avec curriculum vitae et accompagnées du livret de service, jusqu'au 16 septembre 1961, à la direction de la police, où tous renseignements utiles peuvent être demandés.
DIRECTION DE LA POLICE.

COMMUNE de **Boveresse**

La commune de Boveresse engagerait un **ouvrier bûcheron**
Entrée et salaire à convenir.
Pour renseignements ou offres, s'adresser au chef du diocèse des forêts, M. Jean Helmann, à Boveresse, tél. 91415.
Conseil communal

Terrain

Je cherche 1000 m2 environ pour construire une maison familiale. Région Saint-Aubin-Bevaix. Offres sous chiffres P 5100 N à Publicitas, Neuchâtel.

IMMEUBLES

Hauterive
Terrain à bâtir, 2000 m2, situé au nord du village avec vue, à vendre. Adresser offres écrites à 318-524, au bureau de la Feuille d'avis.

chalet à vendre

pour cause de décès. Construction 1945. Complètement meublé pour 6 personnes. Bains, 2 toilettes avec eau chaude, linge, vaisselle, etc. Machine à laver électrique. Terrasses avec mémoires. Situation idéale. Station de repos. Accès à route asphaltée pour auto. Prix 75.000 fr. Adresse : Mlle Estelle Allemand, Grimentz.

A vendre **petit hôtel-café-restaurant**
Très connu, ancienne construction rénovée, bel agencement, chiffre d'affaires intéressant, dans le Jura.
Agence 13 * 13, Neuchâtel tél. 51313.

A vendre superbe **chalet de vacances**
au bord du lac de Morat. Prix intéressant. Assurance incendie Fr. 25.000.— Pour tous renseignements : tél. (037) 24273.

BEVAIX, A VENDRE maison familiale

de bonne construction, comprenant 3 chambres, cuisine et divers locaux susceptibles de transformations et d'agrandissements intéressants. Jardin et verger de 700 m2 environ, vue imprenable dans quartier tranquille à proximité immédiate de la gare. — Offres et renseignements à l'Etude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 2, Neuchâtel. Tél. 54032.

A vendre **jolie locative**
de 6 appartements et 2 garages, central général, construction récente, situation dégagée et ensoleillée, à **Cernier**.
Agence 13 * 13, Neuchâtel tél. 51313.

ETUDE WAVRE, notaires
Tél. 51063
A vendre, quartier avenue du 1er-Mars-Beaux-Arts,

immeuble locatif
de quatre appartements, bonne construction, confort.

A vendre à **Colombier**
maison de 2 logements de quatre pièces. Confort. Adresser offres écrites à J. F. 2501 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Morgins, pour septembre, **2 appartements** de deux chambres et cuisine chacun. A Troistorrens,

A LOUER
A Serrières
A louer appartement de **2 1/2 pièces**
avec balcon, tout confort dès le 1er septembre 1961. Tél. 77217.

chalet
de 3 chambres et cuisine, à la quinzième ou au mois. Prix hors-saison. — S'adresser par téléphone au 43150, à Troistorrens.

VACANCES
dans le Jura, altitude 1000 m, à louer bel appartement meublé, à l'année ou au mois. Libre tout de suite. Très belle situation. — Tél. 93107.

A louer en ville appartement meublé de **quatre chambres** verger. Adresser offres écrites à L. L. 3108 au bureau de la Feuille d'avis.

STUDIO
avec cuisinette et salle de bains. Tout confort. Faire offres avec références à la case postale 646, Neuchâtel 1.

A louer dans quartier tranquille, à proximité du centre, jolie chambre ensoleillée. Téléphone au 53091 entre 12 h et 13 h 30.

A louer à l'est de la ville, situation magnifique,
BELLE PROPRIÉTÉ
comprenant : MAISON D'HABITATION de 6-8 pièces, salle de bains, chauffage central au mazout et cheminée de salon. JARDIN arborisé de 1000 m2 environ. Garage, vue étendue, soleil.
S'adresser : ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 51063.

CHAMBRES

Jolie chambre pour jeune homme sérieux. Rue de l'Hôpital 20, 2me étage.

A louer chambre meublée à 2 lits. — Visiter après 18 h, Parcs 48, 1er étage.

Contre petits services
jolie petite chambre indépendante

au soleil, très bon marché à personne tranquille et soignée. — S'adresser : Eglise 6, 1er étage à gauche, de 12 h à 14 h et dès 19 heures.

Très belle chambre avec bains, à monsieur. Tél. 51704.

A louer dans quartier tranquille, à proximité du centre, jolie chambre ensoleillée. Téléphone au 53091 entre 12 h et 13 h 30.

A louer chambre à deux lits avec confort. Tél. 50635.

A louer à monsieur sérieux

jolie chambre avec part à la salle de bains. — Tél. 55532 aux heures de repas.

PENSIONS

On demande à louer chambre non meublée

chauffée, part à la salle de bains, avec ou sans pension. — Tél. 62302.

DEMANDES A LOUER

Jeune étudiant sérieux cherche chambre meublée

éventuellement avec pension pour le 15 octobre, ou le début de novembre. Faire offres sous chiffres G. E. 3077 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 15 septembre

studio moderne meublé

avec cuisine et salle de bains. Faire offres avec prix au Bureau officiel de renseignements ADEN, Maison du Tourisme, tél. 54242.

Jeune couple cherche appartement de 3 pièces

loyer modeste. — Adresser offres écrites à C. C. 3099 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer **GARAGE**

au haut de la ville. — Tél. 56263 après 19 heures.

Homme d'un certain âge, cherche chambre modeste, de préférence de plain-pied. Adresser offres écrites à 268-511, au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer **une chambre**

près du centre pour étudiant sérieux. Faire offres à l'Etude Jacques Meylan, Place-d'Armes 6, à Neuchâtel. Tél. 58585.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour date à convenir, on demande une **vendeuse**

Libre tous les dimanches. Adresser les offres avec photo et copies de certificats à la confiserie WODEY-SUCHARD, Neuchâtel.

Beau-Rivage Neuchâtel
cherche **CUISINIER très qualifié**
Entrée 15 septembre ou à convenir.
Faire offres ou se présenter avec certificats et prétentions de salaire.

Suisseuse résidant à Bruxelles cherche

bonne à tout faire

de bonne présentation, connaissant le service de table, pour tenir ménage soigné de trois personnes. Bons gages. Tél. 50858, immédiatement.

Entreprise de constructions cherche **employée de bureau**

ayant de bonnes connaissances de la branche. Place stable et bien rétribuée. Adresser offres écrites à F.F. 3102 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de la ville cherche **pour la demi-journée**
(matin ou après-midi) personne pour la correspondance française et anglaise.
Comptex Automatique
Tél. 52402
Ecluse 14, Neuchâtel

Restaurant de la ville cherche **sommelier (ère)**
Tél. 51410

On cherche **MÉCANICIEN expérimenté**

ayant déjà travaillé sur plusieurs marques de voitures. Nous offrons place intéressante et stable dans garage bien outillé. Caisse de retraite et caisse maladie.

Faire offres détaillées, avec photographie, au

Garage Hubert PATHEY
Pierre-à-Mazel 1, Neuchâtel

Agent général pour la Suisse des voitures Aston Martin Lagonda, Ac-Bristol et Bristol.

deux jeunes employés de bureau

de langue maternelle française et de nationalité suisse, diplômés d'une école de commerce ou possédant certificat de fin d'apprentissage.

Adresser offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats à C.N.A., Rôtisserie 2, Genève, ou téléphoner au (022) 251375.

Chauffeur

Entreprise du vignoble neuchâtelois (vins et spiritueux) cherche chauffeur de camion expérimenté et sobre. Bon salaire, 2 samedis de congé par mois. Logement à disposition. Entrée à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae, sous chiffres P 5101 N à Publicitas, Neuchâtel.

Nous engageons **OUVRIÈRES**

Faire offres ou se présenter chez Leschot & Cie, Mail 59, Neuchâtel. Tél. 58444.

On cherche une **SOMMELIÈRE**

connaissant les deux services. Entrée immédiate. Faire offres au restaurant de la Grape, la Coudre. Tél. 51654.

Nous cherchons pour notre service auto, à Arbon,

sténodactylo

pour correspondance française. Nous demandons la connaissance parfaite du français avec de bonnes notions de la langue allemande.

Date d'entrée en service la plus proche. Semaine de 5 jours — caisse de retraite — caisse maladie. Prière d'adresser offres avec curriculum vitae, certificats, prétentions de salaire et photo à AD. SAURER S.A. — Service de la clientèle — ARBON.

MARC FAVRE & Co S. A., cherche au plus tôt, ou pour entrée à convenir, un

technicien-horloger

ayant plusieurs années de pratique, pour son bureau de construction. Possibilité d'avancement pour candidat capable.

Ecrire au Service du personnel, 23, rue de l'Allée, Bienne, en joignant curriculum vitae et en indiquant prétention de salaire.

Maison spécialisée en STORES VENIENS cherche tout de suite

REPRÉSENTANT

bilingue pour toute la Suisse, pour vente aux architectes, entrepreneurs, usines, magasins, privés, etc. Fixe, commission, frais de clientèle et de voiture. — Faire offres sous chiffres P. 5098 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche **EMPLOYÉ**

pour faire des travaux de distillerie et de cave. Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à la distillerie Linus Egger, Bevaix. Tél. 66104.

Confiserie cherche pour date à convenir : **personne sachant cuisiner et une fille d'office**
Faire offres à Schmidt, Saars 23. Tél. 58505, aux heures des repas ou le soir.

Nous cherchons **DÉCOLLETEUR**

au courant de la mise en train et spécialisé sur le fin décolletage.

Décolletages DEKO - Peseux (NE).

LA CAISSE NATIONALE SUISSE D'ASSURANCE EN CAS D'ACCIDENTS (C.N.A.)

agence principale de Genève, offre un emploi stable avec les avantages d'une caisse de retraite à

deux jeunes employés de bureau

de langue maternelle française et de nationalité suisse, diplômés d'une école de commerce ou possédant certificat de fin d'apprentissage.

Adresser offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats à C.N.A., Rôtisserie 2, Genève, ou téléphoner au (022) 251375.

Nous engageons : **OUVRIÈRE**

à la journée pour travaux fins et soignés ;

OUVRIÈRE

à raison de quelques heures matin et après-midi. Adaptation facile. S'adresser à W. Dickson, 24, rue de la Chapelle, Peseux.

Café-bar glacier **au 21**

cherche **garçon d'office et de buffet**

Se présenter ou faire offres au « 21 », fbg du Lac 21, Neuchâtel. Tél. 58388.

Dame

de confiance est cherchée pour quelques heures par semaine dans le ménage, pour la garde d'un enfant. — S'adresser à Mme Bolnay, 63, Vieux-Châtel.

Monsieur seul, habitant villa au Tessin, cherche **PERSONNE**

soignée et cultivée (éventuellement veuve avec enfant) pour tenir son ménage. Offres à M. P. Wilhelm, Orselina.

Nous cherchons **monteurs-électriciens**

qualifiés. ELEXA S.A., et téléphone PTT NEUCHÂTEL

On cherche **femme de ménage**

tous les jours de 8 à 10 heures. Tél. 50326.

JEUNE FILLE

sachant cuisiner seule et connaissant tous les travaux de ménage est demandée dans ménage soigné de quatre personnes. Entrée : 15 septembre ou date à convenir. — Adresser offres écrites à D. D. 3100 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour Neuchâtel, un jour par semaine, une **PERSONNE de confiance**

pour tenir compagnie à dame âgée. Tél. (038) 22864 aux heures des repas.

On cherche pour tout de suite **JEUNE FILLE**

pour ménage et travaux de magasin. S'adresser à la lâtérie Steffen, rue Saint-Maurice 13.

Nous cherchons **jeunes ouvrières**
pour travaux de série sur pantographes. Seraient mises au courant. Gravure moderne, Côte 66, tél. 52083.

On cherche **mécanicien**

sur autos et camions. S'adresser au garage de Bellevaux, Neuchâtel.

Nous cherchons **monteurs électriciens**

qualifiés. Places stables. Fonds complémentaire d'AVS. — S'adresser à VUILLIOMENET S. A., Grand-Rue 4, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 51712.

Je cherche en saison, pour Arosa, des **PEINTRES QUALIFIÉS**

ayant appris le métier, salaire 4 fr. à l'heure. Occasion de voyager gratuitement en auto, début de septembre.

A. Hafen, entreprise de peinture, Arosa (GR). Je serai au buffet de la gare 2me classe samedi 2 septembre, à Yverdon, de 18 à 19 heures, à Neuchâtel, de 20 à 22 heures. — Prière de demander ma place au buffet.

FABRIQUE D'HORLOGERIE PRÉCIMAX S. A., NEUCHÂTEL désire engager :

régleuses

pour virolages et centrages, avec recherche du point d'attache ;

une remonteuse de barillets

Travail à domicile, places stables. Se présenter ou téléphoner à la fabrication, 1er étage.

Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise (NE), tél. (038) 75166, cherche, pour date à convenir, **SOMMELIÈRE**

connaissant les deux services. Bon gain. — Faire offres.

Êtes-vous la personne que nous cherchons ?

Nous vous offrons un travail intéressant dans notre département rhabillage en tant que

CORRESPONDANTE

du service rhabillage et fourniture.

Ce poste requiert de l'expérience dans le domaine de la fourniture d'horlogerie, la connaissance élémentaire de l'allemand et de l'anglais ainsi que de la pratique en dactylographie.

Un bon **HORLOGER-RHABILLEUR**

que nous chargerons de la responsabilité de notre service de rhabillage.

VISITEUR ou VISITEUSE de RÉGLAGE RÉGLEUSES

Réglages soignés avec point d'attache, en fabrique ou à domicile.

Ces postes sont stables et bien rémunérés.

Adresser les offres à la fabrique des Montres

Zodiac
Montres de précision depuis 1882

LE LOCLE (à 2 minutes de la gare)

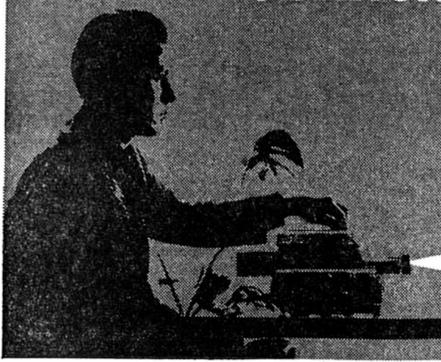
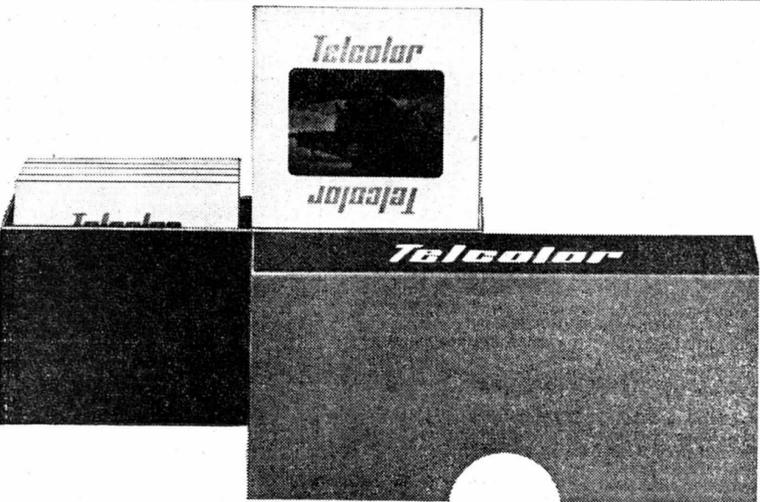
La Fabrique d'Ebauches de Chézard S. A., à Chézard, cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

un mécanicien faiseur d'étampes un (e) aide pour la distribution du travail

Les personnes intéressées sont priées de faire des offres ou de se présenter au bureau de la fabrique (tél. (038) 71257).

(Lire la suite des annonces classées en 7^{me} page)

Les couleurs lumineuses Telcolor donnent de la vie

Automne —

... Motif fascinant, riche en couleur pour la photo en Telcolor!
 ... Bientôt déjà, ce sera la saison des agréables soirées de projection, l'évocation de vos souvenirs en couleurs lumineuses: Quel plaisir en perspective!

Telcolor, le film suisse en couleurs. Film de 36 diapositives 24x36mm Fr. 16.-
 Film de 20 diapositives 24x36mm Fr. 12.75 (développement et encadrement compris)
 En vente chez les marchands-photographes.

Telko S.A., Fribourg / Suisse

Pour vos vêtements de **daim et cuir lisse**



Seul le spécialiste vous donnera satisfaction.

JACQUES JUTZELER S.A.
 Hôpital 3 — Neuchâtel

Papier toilettes

4 rouleaux à 200 feuilles = 800 feuilles -75

MIGROS

Mobilier complet

neuf de fabrication, comprenant :

- 1 magnifique chambre à coucher, nouveau modèle, lits avec coffres, pour duvets, grande armoire plus pratique, tables de nuit, coiffeuse avec glace;
- 2 sommiers à têtes réglables, 2 protège-matelas et 2 matelas, 1 couvre-lits,
- 1 tour de lits;
- 1 salle à manger composée de : 1 buffet-dressoir nouveau modèle avec bar,
- 1 table à rallonges à colonnes, 4 chaises rembourrées.

Le mobilier complet, livré et installé franco avec garantie de 10 ans.

Fr. 3980.-

Sur demande, facilités de paiement. Des milliers de clients satisfaits.

Ameublements Odac Fanti & C^{ie}
 Couvet Tél. (038) 9 62 21 et 9 63 70

Pour la Fête des vendanges

30.000 fleurs disponibles, dahlias et tagètes à grandes et petites fleurs. Se renseigner chez **ERIC BOSSHART** Horticulteur - Yverdon Tél. (024) 2 21 47

Mesdames

JOLYMODES

vous offre de

superbes chapeaux

ainsi que les transformations à prix très avantageux

Attention ! un seul magasin G.-O. Martotti, rue de l'Hôpital 5, 1er étage, au-dessus de la boucherie Bell.

Cette semaine, ménagères, profitez...
 Toujours à prix très avantageux

BELLES POULES FRAÎCHES
 du pays, prêtes à cuire, à Fr. 2.80 le ½ kg

LEHNHERR FRÈRES

Commerce de volailles
 NEUCHÂTEL, place des Halles - Tél. 5 30 92 Gros et détail

A vendre
robe de mariée
 demi-longue (modèle), taille 40-42.
 Tél. (038) 5 13 30.

A vendre
cuisinière électrique
 «Bono», modèle 1960, 4 plaques, à l'état de neuf. Téléphoner au 8 40 65, le matin.

Sans chantier, sans désordre, en quelques heures vos sols seront habillés sur mesure et dotés d'un confort intégral à un prix qui vous surprendra avec tonisol et tapilux.

TONISOL

- absorbe les bruits des pas et autres bruits d'impact,
- extrêmement résistant à l'usure, aux taches, aux rayures,
- confortable, imperméable, imputrescible et non glissant
- pas besoin d'être ciré, une serpillière humide suffit à son entretien.

Dans une gamme de coloris jeunes, en uni, iaspé, chiné, moquette, carrelage.

TAPILUX

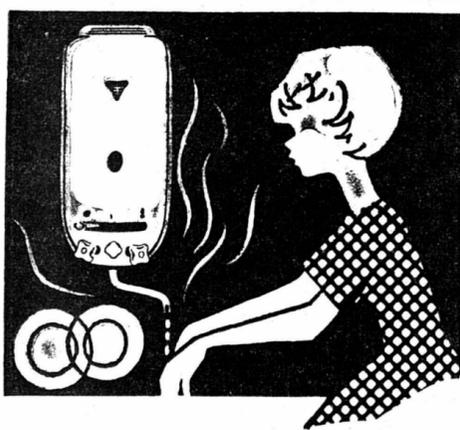
- fissage spécial avec trame renforcée vinyl,
- pure laine, coloris à votre choix.

TILTOR-MURAL et MURAL-PLASTIC

les revêtements utilisés par les grands décorateurs et architectes
 N'hésitez pas à nous consulter, nous vous adresserons une documentation avec liste des maisons de pose dans votre région

Distribué en Suisse par :

PLASTIQUE BÂTIMENT - Neuchâtel
 Tél. (038) 5 79 50 Case postale 856

CAMPAGNE SPÉCIALE d'eau chaude

au **BUTAGAZ**

PRIX SPÉCIAL pour le chauffe-eau

«JUNKERS» 5 litres

Fr. 240.-

rendu posé

Profitez de vous inscrire jusqu'au 15 septembre auprès de

A. ROCHAT CERNIER
 Tél. 7 11 60

La blouse chemise est très allurée en impression rustique, col tailleur, longues manches.

Tailles: 38 à 48

Son prix: 17.80

AU LOUVRE
 La Nouveauté SA

NOUVEAU!

L'idéal pour asperges... poisson... salades... salsifis... céleri étuvé... sauces... pour tous les mets nécessitant une mayonnaise fluide... et partout où l'on a besoin d'une bonne quantité de mayonnaise à la fois! Une mayonnaise surfine et admirablement relevée... prête à l'emploi!

90 CTS

P.S. Et bien entendu, comme toujours, la célèbre Mayonnaise Thomy... dans son tube à décorer!

Thomy... le favori des gourmets!



MAYONNAISE THOMY FLUIDE EN SACHETS

Articles et documents

Huit cents Français de Tunis débarquent quotidiennement à Marseille

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ces rapatriements de Français d'Afrique du nord commencent à poser à la France un problème, car ils s'ajoutent à la masse des Français qui ont déjà dû quitter l'Indochine (11.000), la Tunisie, après l'indépendance (132.000), le Maroc (125.000), l'Égypte, après Suez (7000), la Guinée (500), les divers pays d'Afrique noire (une dizaine de milliers, dont le nombre s'accroît du fait de l'africanisation) des jeunes Etats indépendants). A fin 1960, le nombre des Français rapatriés d'outre-mer était évalué à 275.290, « évalué », car il n'existe aucune statistique officielle. Les retours d'Afrique noire seraient de 3000 par mois environ. L'Association des Français d'Afrique du nord et d'outre-mer, qui s'occupe des rapatriés, avance un chiffre plus important encore : 390.000 à fin 1960.

Si l'on s'en tient au chiffre moyen, vraisemblable, de 300.000 s'étant installés en métropole, on comprend que les arrivées nouvelles de Français de

Tunisie, d'Algérie, d'Afrique noire et les possibilités de retours encore plus massifs d'Algérie, où il y a plus d'un million d'Européens, sans compter — en cas d'impossibilité de trouver un accord de coopération et de protection des minorités avec une Algérie F.L.N. — l'arrivée d'un certain nombre de musulmans (certains parlent de 800 mille à 1 million) posent un problème grave.

Le reclassement

Sur les 300.000 rapatriés à fin 1960, dont les « retours » ont été très étalés dans le temps, 100.000 étaient des fonctionnaires de l'Etat. Même si parfois certains critiquent le trop grand nombre de fonctionnaires « budgétaires », la France est un grand pays qui a pu « éponger », à la plus ou moins grande satisfaction des intéressés, cet afflux de serviteurs de l'Etat. Parmi les 200.000 autres, les enquêteurs du conseil économique et social, ont trouvé 50 % de salariés du secteur

privé, 12,5 % d'artisans, 12,5 % de commerçants et professions libérales, 4 % d'agriculteurs — tous ceux-ci se sont, tant bien que mal, reclassés grâce à l'essor économique français. Et aussi parce que les départs n'avaient pas eu lieu dans la terreur et la spoliation complète. Beaucoup avaient dû abandonner une grande partie de leurs biens, mais généralement pas tout, comme c'est actuellement le cas en Tunisie.

Le sort du 21 % des retraités et non actifs est moins facile et constitue déjà un souci social pour l'Etat. Mais même si les autres ne sont pas à la charge de la communauté nationale, ils posent des problèmes de logement, d'écoles pour les enfants, logements dont il y a toujours pénurie, écoles et maîtres dont on se plaint qu'ils ne sont pas assez nombreux pour la formidable montée démographique de la France depuis la guerre.

Conséquences

Négligeant volontairement l'aspect « pertes sèches » pour l'Etat (investissements) ou le secteur privé (2 milliards et demi environ d'anciens francs) d'une décolonisation consentie ou subie, le conseil économique et social, qui est une assemblée d'enquête et de conseil, a récemment étudié les conséquences financières, économiques et sociales des rapatriements de Français d'outre-mer et d'Afrique du nord. Il a suggéré au gouvernement de définir rapidement une politique d'aide d'abord, de réintégration ensuite dans la communauté nationale de Français qui ne doivent pas connaître le sort lamentable d'émigrés dans leur propre patrie. Les problèmes posés par ces rapatriements, dont presque chacun pose un cas particulier, ne peuvent être résolus que si le gouvernement a une politique et un organe pour appliquer cette politique. C'est pourquoi le général de Gaulle a créé un secrétariat d'Etat aux rapatriés, pour répondre aux vœux du conseil économique et des organisations de Français d'Afrique du nord et d'outre-mer.

INTERIM.

Le palais de la conférence de Belgrade



Voici le somptueux palais des syndicats où se dérouleront les séances de la conférence des pays non engagés qui s'ouvrira vendredi à Belgrade, où se trouve déjà le prince cambodgien Sihanouk. On annonce d'autre part que le roi Hassan II du Maroc a quitté le Caire à destination de la capitale yougoslave où M. Soukarno, président de la République indonésienne, est arrivé mardi. La plupart des chefs d'Etats des pays non engagés sont attendus dans les prochaines 48 heures.

LA VIE HORLOGÈRE

Intéressante conférence de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie

(c) Lundi, l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie qui, depuis un certain temps, voue une grande attention à renseigner le corps enseignant et les élèves sur les possibilités qu'offre la branche horlogère à ses futurs ouvriers qualifiés, a ses techniciens, a tenu à renseigner le public tout entier de la situation qu'occupe dans le monde, une des plus importantes industries du pays. Pour rallier ce but, elle a convié tous les journalistes de l'ancien canton et du Jura bernois à une fort intéressante conférence de presse.

Visite de l'Ecole d'horlogerie et conférences

Le matin, les nombreux participants, accompagnés de MM. Henri Huber, conseiller d'Etat, Paul Schaffroth, maire de Bière, Charles Brandt, directeur de l'Omega, Schaeren, directeur de la Mido, Pierre Blank, directeur de la F. H., J. Reiser, administrateur-délégué, furent très aimablement reçus dans les locaux de l'école d'horlogerie par MM. Béguin, président, et Dubois, secrétaire de l'A.C.B.F.H., M. Wyss, directeur de l'établissement, orienta l'auditoire sur les professions qu'enseignent les différentes sections du technicum cantonal de Bière, division de l'horlogerie. Une visite documentaire faite sous conduite dans les classes et ateliers, donna aux journalistes l'occasion de constater combien cette pépinière des futurs ouvriers qualifiés dont l'horlogerie suisse a et aura toujours davantage besoin, est richement dotée d'un équipement de machines adéquates, qui permet à cette école de s'aventurer dans la fabrication de montres automatiques et de faire faire à l'élève l'outillage que ce travail exige.

Horloger : un beau et bon métier

La conférence de M. V. Dubois fortifia encore l'auditoire dans l'idée que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le métier d'horloger n'est point statique, que le constructeur de montres ne sera plus vissé à son établi, affublé de son inséparable « micros », mais sera l'homme ouvert à tout ce qui touche au domaine électronique. De fort bonnes doléances sont à la disposition des jeunes — garçons et filles — doués d'une habileté et d'une conscience professionnelle qui chez nous, s'héritent de père en fils.

D'une façon générale, le métier est bien rémunéré. Ce sont naturellement les spécialistes que se voient attribuer les gains les plus élevés. L'augmentation moyenne des salaires horlogers est plus forte que celle enregistrée par le coût de la vie. L'augmentation

des salaires réels, compte tenu de celle du coût de la vie depuis 1939, est, en 1958, de 53 %, en 1959 de 55 % et en 1960 de 60 %. Ces éloges pourcentage montrent clairement l'élévation du niveau de vie du personnel de l'horlogerie suisse.

Visite d'une grande manufacture

Après le déjeuner généreusement servi à l'hôtel Elite, les participants se sont rendus dans une des plus grandes manufactures horlogères de la région, une des plus remarquablement installées et organisées du monde.

Le souci de la bienfaisance et de la précision, des améliorations constantes apportées à l'outillage, à l'agencement et au perfectionnement du parc des machines, le problème de l'automatisation et du bien-être du nombreux personnel sont très certainement au centre des préoccupations de la direction de cette manufacture d'horlogerie. Le cerveau de l'entreprise — les laboratoires de recherches, aménagés pour la recherche fondamentale, à longue échéance, et celle qui trouve des applications dans l'immédiat — prouve bien que l'horlogerie s'oriente vers un bel avenir et qu'à son tour elle saura bénéficier des découvertes de la science.

Pour la sauvegarde de cette industrie importante : l'acceptation du statut de l'horlogerie s'impose

Après la présentation des films « Au troisième top » et « La conquête du temps », M. J. Reiser rampit une lance en faveur du contrôle de la qualité qui va fonctionner à titre obligatoire. L'orateur s'arrêta plus spécialement sur la question du nouveau statut de l'horlogerie.

Sur ce point, l'avis unanime des organisateurs de cette intéressante journée d'information appuyé le nouvel arrêté fédéral, promulgué par les Chambres. Au reste, toutes les organisations horlogères et la quasi-totalité des fabricants se sont ralliés à ce point de vue. Il est nécessaire que l'industrie horlogère suisse puisse voler dorénavant de ses propres ailes, mais il était judicieux de ne pas lui laisser prendre cet envol du jour au lendemain, ce qui pourrait créer du chaos. Le régime de transition permettra de s'adapter progressivement à la libéralisation totale.

Il semble donc que notre belle industrie horlogère suisse saura conserver dans le monde — par ses marques de qualité surtout, et par sa politique de mise au point des réalisations d'avant-garde — la place enviable et de choix qu'elle a su se créer.

Revue économique

Le progrès et la raison

Pendant des années l'économie française a souffert d'une regrettable stagnation; cependant, depuis deux ans elle connaît un essor réjouissant qui serait certainement plus marqué encore sans la lourde hypothèque qui fait peser sur l'avenir de la France le drame algérien. « Tout s'arrange, disait Bainville, mais quelquefois mal ». La détérioration continue de la situation en Algérie commence de se répercuter sur l'économie de ce vaste territoire menacé aussi bien par les incertitudes et les attermoissements du pouvoir légitime que par les menées terroristes du F.L.N.

Recul économique en Algérie

C'est ainsi que la demande de biens de consommation durables en Algérie a été, en mai 1961, inférieure de 40 à 60 % à celle de mai 1960. Pour les cinq premiers mois de l'année, la proportion est sensiblement la même et donne par catégories de produits les chiffres suivants : appareils ménagers — 45 %, radio-télévision — 49 %, ameublement — 50 %, automobiles de tourisme — 59 %. Un phénomène identique est constaté pour la vente de biens d'équipement : — 28 % pour les machines agricoles, — 12 % pour les engrais, — 45 % pour les produits des industries métallurgiques et mécaniques. En revanche, le volume des ventes de biens d'usage courant, alimentation, tissus, confection, nouveautés, etc., est demeuré très voisin d'une année à l'autre, avec une légère tendance à augmenter.

Ces chiffres donnés par « La semaine en Algérie », organe de la délégation générale, montrent à l'évidence que la confiance en l'avenir d'une Algérie « liée à la France » diminue de plus en plus dans une population angoissée par la tournure des événements. On ne saurait s'en étonner et ce n'est pas ce qui se passe en Tunisie qui apaisera les esprits. Au contraire, les dix mille rapatriés de ce pays font plutôt préfigurer ce qui arriverait sur une échelle dix fois plus grande le jour où l'Algérie tomberait sous la coupe du F.L.N. D'ailleurs la création d'un secrétariat d'Etat aux rapatriés ne laisse aucun doute sur ce point : l'exode de nombreux Français de souche va poser de difficiles problèmes au gouvernement.

Est-ce là le « progrès et la raison » que M. Wilfrid Baumgartner voudrait bien voir unis par les liens sacrés du mariage ? Il est permis d'en douter, tout en relevant d'ailleurs que le propos du ministre des finances concernait la difficile répartition du revenu national entre les différentes catégories sociales et aussi entre la consommation et l'investissement. Mais il est clair que l'intégration des rapatriés dans le circuit de l'économie métropolitaine ne fera que compliquer un problème voisin de celui de la quadrature du cercle.

Nouvelles difficultés

Malgré les heureux effets d'un remarquable redressement financier, la France reste ainsi aux prises avec un nombre croissant de difficultés économiques et sociales. L'indice de la production industrielle est en augmentation régulière. La balance commerciale accuse un bond de près d'un milliard de nouveaux francs pour le premier semestre ; les réserves en or et en devises s'élevaient, au 30 juin, à 2,8 milliards de dollars ; la Trésorerie est à l'aise. Cependant un malaise se développe d'une manière inquiétante. La « révolte paysanne » témoigne du déséquilibre profond entre les structures terriennes d'une part et celles de l'industrie et du commerce. La hausse des prix, d'autre part, va ouvrir la porte aux revendications des salariés et des fonctionnaires.

La raison, sinon le progrès, commande donc beaucoup de prudence dans l'estimation des possibilités réelles de l'économie française qui reste malgré tout vulnérable. Prudence, mais aussi discipline et confiance, cependant ces vertus civiques qui valent de l'or ne semblent pas se développer beaucoup dans le climat assez trouble de la politique française actuelle.

Philippe VOISIER.

BILLET ZURICOIS

La triste fin de quatre cigognes

De notre correspondant de Zurich :

Pour la troisième fois dans l'espace de trois ans, on a tenté d'acclimater des cigognes dans les environs de Zurich ; une fois de plus, l'essai a complètement échoué. Au début de cette année, M. F. Morf, propriétaire du restaurant Waldhaus, situé au bord du Katzentsee, s'est procuré quatre jeunes cigognes venues d'Algérie, et il les installa dans un nid qu'il avait construit selon toutes les règles de l'art sur le faite de la maison. Nos cigogneux s'habitueront rapidement à leurs nouvelles conditions de vie, d'autant plus que M. Morf s'en occupait avec un touchant sollicitude, leur apportant jour après jour la nourriture dont ils avaient besoin pour croître et prospérer. Bientôt, les jeunes échassiers firent leurs premiers essais de vol, puis ils quittèrent le nid, vers lequel ils re-

venaient chaque soir après s'être sustentés dans les prés voisins.

Le nid devient désert

Pour ainsi dire d'un jour à l'autre, le nid devint désert. Un matin, M. Morf trouva sur son parvis une cigogne sans vie qui portait au cou une profonde blessure encore saignante. On pensa tout d'abord que, pour une raison ou pour une autre, l'échassier était tombé du nid. Le lendemain matin, une deuxième cigogne gisait inanimée sur le sol, et comme la première elle avait le cou ouvert. Comment s'expliquer la chose ? Peut-être s'agissait-il d'attaques de rapaces nocturnes ou de rats, pensa-t-on tout d'abord ; mais un examen attentif du nid prouva qu'il n'en était rien. Néanmoins, le nid fut démolit et remplacé par une demeure qui, semblait-il, allait faire la joie des deux survivants.

Un combat farouche

Mais on se trompait. Au cours d'une nuit, M. Morf fut réveillé en sursaut par un bruit violent venant du toit ; armé d'une lampe de poche, il sortit et dirigea le faisceau lumineux sur le faite. Il constata immédiatement que les deux cigogneux se livraient un combat farouche qui ne pouvait se terminer que par la mort de l'un des antagonistes ; effectivement, l'un des oiseaux ne tarda pas à tomber pour venir s'écraser sur le sol ; il saignait abondamment d'une profonde blessure ayant déchiré le cou. Maintenant, on était fixé sur ce qui s'était passé précédemment, les trois oiseaux ayant été les victimes de plus fort, qui prétendait régner seul.

Pourquoi a-t-il déserté le nid ?

Au matin, le triomphateur quitta le nid, pour revenir à la tombée de la nuit ; mais, fait singulier, il ne remonta pas au nid, demeurant immobile sur une patte dans un pré des environs. Craignant les entreprises criminelles des renards, M. Morf prit la cigogne et l'enferma pour la nuit dans la faisanderie. Le jour venu, l'oiseau fut remis en liberté, et ce manège dura une dizaine de jours ; chaque soir, la cigogne revenait et regagnait sa place dans la faisanderie. Tout semblait donc s'arranger. Malheureusement, cette idylle prit brusquement fin à la suite de l'intervention d'un gamin qui, voyant la cigogne immobile, s'en approcha et tout comme les canotons ils aurait sans doute été dévorés par des bêtes nocturnes.

J. Ld.

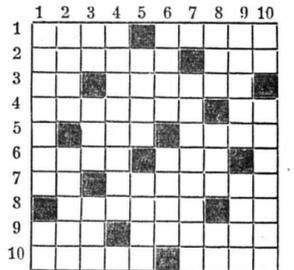
CARNET DU JOUR

Jeu
Palace : 15 h et 20 h 30. Pris au piège.
Arcades : 15 h et 20 h 30. Le Rosier de Mme Husson.
Rex : 20 h 30. Les Bateliers de la Volga.
Studio : 15 h et 20 h 30. Filles de proie.
Bio : 20 h 30. Alexandre le Grand.
Apollo : 15 h et 20 h 30. Pacifique Sud.

PHARMACIE D'OFFICE (jusqu'à 23 h) :
Pharmacie Coopérative, Grand-Rue
De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition

MOTS CROISÉS

Problème No 599



HORIZONTALEMENT

- Crâne. — Petits enfants.
- Perce de trous un fer à cheval. — Décore une corniche.
- Lettre grecque. — La raison en est un excellent.
- Peut désigner un très petit pic. — Abréviation.
- Fait cesser. — On l'appelle parfois violation.
- Colleur. — Dépourvu de ressort.
- Abréviation. — Recale.
- Ville de l'Inde. — Obtenu.
- Naît dans les Cévennes. — Suit de nombreuses galeries.
- Ne peut pas répondre. — Génie aérien.

VERTICALEMENT

- On ne peut pas toujours dire qu'ils ne sont pas à la noix. — Corps dur.
- Sert à porter certains objets. — Légère apparence.
- Possessif. — Pronom. — Le commencement de la science.
- Engager d'une façon malheureuse.
- Rivée. — Port sur le golfe de Guinée.
- Embroûille. — Est marqué par la conjonction de deux aiguilles.
- Sorte de canapé.
- Son emploi est excellent quand il est propre. — Accord. — Article arabe.
- Ce que peut donner une sentinelle. — Petit cube.
- Pronom. — Reste.

Solution du No 598



RADIO et TELEVISION

Jeu

SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h, Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7.15, Informations. 7.20, premiers propos, concert musical. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, midi à 14 heures... divertissement musical. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, soufflons un peu. 12.45, Informations. 12.55, feuilleton. 13.05, disc-o-matic. 13.40, du film à l'opéra.

16 h, entre 4 et 6... conversation avec... 16.10, le clavier est à vous. 16.40, documentaire. 17 h, Radio-Jeunesse. 18 h, l'information médicale. 18.15, en musique ! 18.30, le micro dans la vie. 19 h, ce jour en Suisse. 19.15, Informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, « La revanche des médiocres », feuilleton de M. G. Prêtre. 20.15, à pied, à cheval et en voiture. 21.15, quarante ans de journalisme. 21.30, le concert du jeudi. 22.30, Informations. 22.35, le miroir du monde. 23 h, ouvert la nuit.

Second programme

Jusqu'à 19 h, programme de Sottens. 19 h, mosaïque musicale. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.12, en vitrine ! 20.20, feuilleton. 20.30, disc-o-matic. 21.05, visiteurs d'un soir. 21.40, escalas. 22 h, swing-sérénade. 22.25, dernières notes, derniers propos. 22.30, programmes de Sottens.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, Informations. 6.20, bonjour en musique. 7 h, Informations. 7.05, concert matinal. 11 h, émission d'ensemble. 11.30, musique suisse. 12 h, mélodies de films d'hier et d'aujourd'hui. 12.20, nos compliments. 12.30, Informations. 12.40, concert. 13.30, concert grossi, Haendel. 14 h, pour madame.

16 h, concert récréatif. 16.50, quarante ans d'Union postale Suisse - Lichtenstein. 17 h, œuvres de G. Fauré. 17.30, pour les jeunes. 18.05, ensemble Bert Wollau. 18.30, chronique d'économie suisse. 18.45, nouveautés dans la musique légère. 19 h, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, Informations, écho du temps. 20 h, musique allemande contemporaine. 20.20, « Die Entführung », pièce de H. Boch. 21.45, quatuor E. Toch. 22.15, Informations. 22.20, arc-en-ciel musicaux. 23 h, harpe.

TELEVISION ROMANDE

20 h, téléjournal. 20.15, visite à nos cousins : Moorea. Le cœur de Tahiti. Télé-courage. 20.45, « La Poudre peut parler », film de la série cinépolicière. 21.10, continents sans visa vous a présenté cette saison : à propos d'Elchmann, les Jeux olympiques, Portugal 1961, l'anti-corrida. Mach combien ? 22 h, dernières Informations. 22.05, téléjournal.

EMETTEUR DE ZURICH

17.30 à 18.30, pour les jeunes. 20 h, téléjournal. 20.15, la construction des théâtres modernes, documentaire. 20.30, « Die inneren Stimmen », pièce folklorique d'Ed. de Filippo. 22 h, téléjournal.

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE



Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

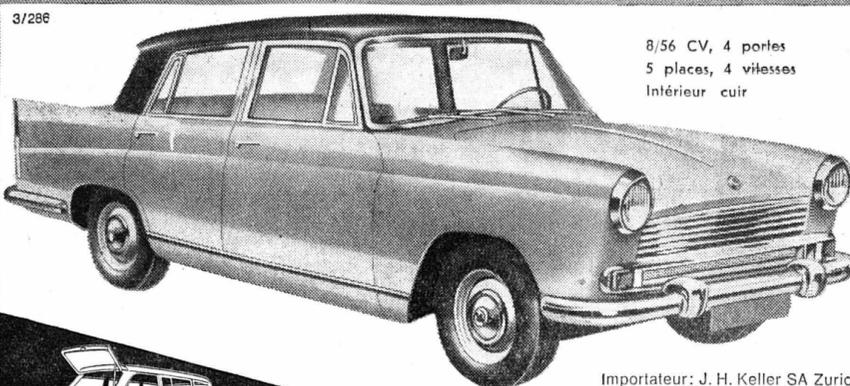
Utilisez le



TEL. (038) 5 44 04/05

pour acheter ou changer votre voiture

Pour cause de transformations la boulangerie-pâtisserie de l'Université sera fermée du 4 au 23 septembre



3/286

8/56 CV, 4 portes
5 places, 4 vitesses
Intérieur cuir

Importateur: J. H. Keller SA Zurich



Oxford Traveller Frs. 9980.-

GARAGE WASER, Neuchâtel, Seyon 34-38, tél. (038) 5 16 28
J. Bysaith. & fils, Garage des Monts, le Locle.
Garage de service à la Chaux-de-Fonds: E. Tschudin, Progrès 90-94

MORRIS Oxford

- * plus solide - plus sûre
- * qualité supérieure
- * Garantie BMC d'une année

la voiture moyenne à 4 portes d'un prix vraiment avantageux

MORRIS OXFORD De-Luxe Frs. **8790.-**

BELLE MACULATURE À VENDRE
S'adresser au bureau du journal

Connaisseurs et fumeurs avisés préfèrent

KENT

KENT - la cigarette à bout filtrant: un succès mondial! Seule KENT est dotée du nouveau et fameux filtre Micronite.



King Size 1.30/Box 1.20



2 fois le produit rêvé!

Pour tremper
Laissez tremper le linge avec OMO pendant 2 heures et la saleté la plus tenace est loin! OMO exerce un pouvoir lavant intense et rend impeccables même les cols très sales, les torchons de cuisine ou les salopettes pleines de taches. Une expérience agréable à faire pour vous: avec OMO trempé est à moitié lavé!

2 heures suffisent

Pour dégrossir
OMO nettoie doucement mais à fond. C'est exactement le produit à dégrossir qu'il faut dans la machine à laver et l'automate. Vous serez étonnée de voir avec quels ménagements OMO arrive à extirper la saleté des fibres. Détail important qui vous fera plaisir: OMO est très économique à l'emploi!

Particulièrement avantageux en paquet double Fr. 1.25
paquet normal Fr. .65

Un placement sûr et stable



Fonds de placements immobiliers des banques cantonales suisses

Emission de parts de co-propriété immobilière
de Fr. 25000000

Prix d'émission
Fr. 1020.- net par certificat de 1 part
Fr. 5100.- net par certificat de 5 parts
avec droit au revenu à partir du 30 septembre 1961
Les certificats sont libellés au porteur, ils sont transmissibles et en tout temps réalisables.

Rendement
prévu 3 1/2 % p.a. La répartition du revenu a lieu annuellement au mois de mai. Le produit de l'émission est destiné à l'achat d'immeubles choisis et administrés avec soin et répartis dans les différentes parties du pays.

Domiciles de souscription
Les souscriptions sont reçues par tous les établissements faisant partie de l'Union des banques cantonales suisses, après desquels le prospectus de l'émission et des bulletins de souscription peuvent être demandés.

Délai de souscription
du 31 août ou 8 septembre 1961.
L'attribution s'effectue auprès de chaque banque cantonale dans la mesure des titres disponibles.
Terme de libération 30 septembre 1961

Fiduciaire
Banque Cantonale de Zurich

Gérance du Fonds
IFAG Fonds immobilier SA
(Domicile: Banque Cantonale de Berne)

Amateurs de beaux travaux... une photo pas comme les autres, naturellement chez **JEAN SCHOEPFLIN**, photo, Terreaux 2, Neuchâtel.

AVIS DE TIR
Des tirs militaires au mousqueton auront lieu le dimanche 3 septembre 1961, de 10 à 12 heures, au lieu dit «Les Neigeux», à 1 km à l'ouest de Tête-de-Ran.
Les promeneurs sont priés de ne pas circuler dans la zone dangereuse et de se conformer aux indications des sentinelles.
Le commandant du tir.

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE AMI BIANCHI
Agencement de magasin
Menuiserie en bâtiment
Fabrication et vente de meubles en tous genres
SERRIÈRES - Neuchâtel
Tél. 5 15 52

JEUDI - SPORTS

RÉSUMONS

Dernière sortie des pistards hier soir aux championnats du monde cyclistes. On décernait deux titres : poursuite amateurs et stayers professionnels. Il n'y avait guère d'espoir, et pour cause, de voir triompher les couleurs suisses. Les rumeurs du vélodrome zuricois se sont à peine tues que l'on parlera des championnats sur route prévus pour samedi et dimanche sur le circuit du Bremgarten. Ce sera passionnant. Nous présentons aujourd'hui le parcours.

Dernière sortie également de nos athlètes qui affrontent dimanche l'équipe nationale de Hollande. Nous devrions gagner. Mais nous le disons déjà à la veille du match contre la Grèce.

Enfin, nous consacrons également quelques lignes au tir. Les Mousquetaires de Boudry sont à l'honneur. Ils sont l'ultime bastion romand dans le championnat suisse aux 300 mètres. Une bien lourde responsabilité !

Dernier match international pour nos athlètes à Bâle

C'est le moment de réagir et d'effacer la défaite grecque

Bâle sera dimanche le théâtre de la traditionnelle rencontre d'athlétisme Suisse-Hollande. Nos représentants ayant devancé aux Six Nations, à Paris, les Néerlandais, il n'y a pas de raison pour que le succès ne soit pas nôtre.

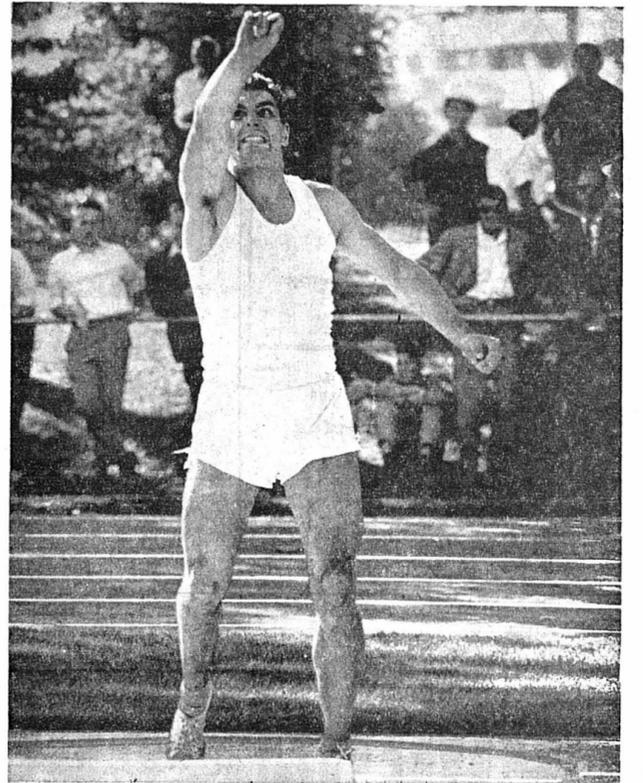
Les progrès de nos athlètes, la perspective de pouvoir obtenir sa qualification pour Belgrade sont autant de raisons qui militent en faveur d'un succès helvétique.

Gallicker aimerait bien

Nos chances résident plus particulièrement en sprint où Laeng et Oegerli (10^m) dominent leurs adversaires. Même phénomène sur 200 mètres, 400 mètres où Bruder va certainement réaliser un temps de classe et sur 800 mètres où Rucheli confirmera ses excellents 1'49". Si tout va bien, nous avons même des chances de réaliser des « doubles » dans ces quatre courses ! L'optimisme disparaît hélas avec les courses de fond. En 1500 mètres, Vernez peut se placer devant le second Hollandais tout comme Jeannot sur 10.000 mètres. En steeple, il faudrait presque un miracle pour que Kommermann domine le réputé Cuje. Aucun espoir sur 110 mètres haies (Kommerbeck vaut à coup sûr 12"4) alors que Gallicker aimerait bien gagner sa première épreuve internationale de la saison !

Dans les sauts, équilibre assez marqué ; nous devrions perdre en longueur et au triple saut, alors que Maurer remportera l'épreuve de hauteur et que Barras commencera son concours au moment où ses adversaires le termineront !

Le prestigieux Koch est intouchable au disque (56 m 55) et au poids. Nous saurons les apparences au marteau avec un Jost en belle forme et au javelot où von Wartburg ne peut être inquiété. Il suffit dès lors que nos relayeurs s'appliquent pour que les deux courses au programme soient synonymes de victoires. C'est en définitive le second homme qui devrait décider de l'issue du match. A cet égard, nos représentants sont mieux armés et le succès final devrait leur sourire. Il est vrai qu'après la douche grecque de juillet dernier, nous avons appris à être fort prudent en matière de pronostics !



Von Wartburg, qui vient de s'adjuger le titre de champion suisse du décathlon, ne sera pas inquiété, dimanche, dans l'épreuve du javelot.



Voici le tracé du parcours qu'utiliseront samedi les amateurs et dimanche les professionnels.

Les championnats du monde cyclistes sur route se dérouleront sur un circuit qui fut déjà favorable à un Suisse

Le parcours du Bremgarten détient le record de la dénivellation

En l'espace d'un quart de siècle, la ville fédérale est pour la seconde fois le théâtre des championnats du monde cyclistes.

En 1936, le circuit du Bremgarten, mesurant alors 7 km 280 — sur lequel grondaient, de 1934 à 1954, les moteurs des voitures de course et des motos — fut pour la première fois le lieu des championnats du monde cyclistes.

Chez les amateurs, le Suisse Edgar Buchwalder triompha à la moyenne de 36,7 km devant son compatriote Gottlieb Weber et l'Italien Favalli, tandis que chez les professionnels, le Français Antonin Magne s'octroya le titre à la moyenne de 37,1 km devant l'Italien Bini et le Hollandais Middellkamp.

La distance augmente

Pour les championnats du monde, qui vont débuter dans quelques jours, le parcours a été prolongé ; il est actuellement de 12,966 km. Samedi, 2 septembre, les amateurs parcourront 181 km 524 (14 tours) et, dimanche, les professionnels 285 km 252 (22 tours).

Le circuit compte 4 km 182 de plat, 4 km 184 de montée et 4 km 600 de descente, avec une dénivellation de 206 m. La course se déroulera dans le sens des aiguilles de la montre, le parcours traversant la forêt de Bremgarten, au nord de la ville de Bern. La route est en bon état. Départ et arrivée se trouvent devant la tribune permanente des anciens « Grand Prix de Suisse » pour voitures de course et motos. Elle comprend 4000 places assises.

Trois côtes difficiles

Les difficultés de la course se répartissent sur trois côtes. La première

RINK-HOCKEY

Douze pays seront représentés à Turin

Douze pays (Portugal, Espagne, Grande-Bretagne, Belgique, France, Allemagne de l'Est et de l'Ouest, Hollande, Yougoslavie, Suisse, Norvège et Italie) participeront du 9 au 17 septembre, à Turin, au championnat d'Europe de rink-hockey. Les deux équipes ont été réparties dans deux poules de la façon suivante :

POULE A : Portugal, Grande-Bretagne, Belgique, France, Allemagne de l'Ouest et Allemagne de l'Est.

POULE B : Espagne, Italie, Hollande, Yougoslavie, Suisse et Norvège.

Le tour éliminatoire aura lieu du 9 au 14 et permettra la qualification de trois équipes par poule.

La fédération royale marocaine de cyclisme a désigné Abderhamane Parak et Mohamed El Ghorrouj pour représenter le Maroc au Championnat du monde amateurs sur route, samedi à Berne.

● A San Francisco, le boxeur poids lourd argentin, Alejandro Lavorante a battu l'Allemand Willie Besmanoff par arrêt de l'arbitre au septième round. C'est la troisième victoire avant la limite de Lavorante, qui est âgé de 24 ans.

● Les membres de l'équipe nationale suisse de saut à ski ont été invités à participer à un camp d'entraînement à Neustadt (Forêt-Noire). A cette occasion, Hans Fuchs, chef du saut à la fédération suisse, présentera le nouvel entraîneur Albin Flank. Le camp aura lieu du 24 septembre au 1er octobre.

● L'entraînement des cadres de l'équipe suisse de football reprendra le 13 septembre. Trois matches sont prévus à cette date : l'équipe A jouera contre une sélection du Jura à Delémont, l'équipe B contre Bienne à Bienne et les espoirs contre Thonon à Thonon.

Dans le monde de l'athlétisme

Bernard battu par Pirie

L'Anglais Gordon Pirie a battu le Français Michel Bernard sur un 1500 mètres couru au stade Bislet à Oslo.

Voici les principaux résultats de la réunion :

1500 m : 1. Gordon Pirie (G-B) 3' 42"5 ; 2. Michel Bernard (Fr) 3' 42"7 ; 3. Helland (No) 3' 43"5. — 800 m : 1. Oikarinen (Fi) 1' 53"4. — Triple saut : 1. Martin Jensen (No) 14 m 45. — Discus : 1. Hansen (No) 53 m 09. — Javelot : 1. Rasmussen (No) 81 m 91 ; 2. Skorsky (E-U) 71 m 82 ; 3. Koenoenen (Fi) 71 m 45. — Perche : 1. Uelses (E-U) 4 m 50 ; 2. Honik (No) 4 m 40 ; 3. Larsen-Nyhus (No) 4 m 40.

Entre juniors à Frauenfeld

A Frauenfeld, un match représentatif juniors entre une sélection du Wurtemberg et une équipe formée par la section d'athlétisme de la S.F.G. s'est terminée par une victoire allemande : 101-71. En réussissant 10"4 au 100 m et 21"7 au 200 m, le jeune sprinter suisse Oegerli fut la grande vedette de la réunion.

L'entraîneur est le plus joyeux mais où regardent certains spectateurs



Les championnats du monde cyclistes sur piste se sont terminés hier soir, à Oerlikon. Nous en parlons en dernières dépêches. La veille, deux titres ont été attribués, dont celui du demi-fond amateurs. Nous voyons ci-dessus le vainqueur, le Hollandais van der Meulen, franchissant la ligne d'arrivée. Son entraîneur De Graaf vult encore plus, mais bien des spectateurs ne semblent pas y prêter grande attention !

BOXE

SANS TROP DE PEINE Johnson conserve son titre

Le champion du monde des poids mi-lourds (version N.B.A.), Harold Johnson, a conservé son titre, en battant son challenger Eddie Cotton, aux points en quinze rounds.

Sans toutefois mettre réellement son adversaire en difficulté, Johnson a conservé l'initiative tout au long du combat. Certes, Cotton marqua, grâce à son allonge supérieure de nombreux points au cours du premier round, mais dès la seconde reprise, le champion du monde réussit à percer la défense de son adversaire.

Le combat fut de qualité médiocre. L'arbitre intervint à plusieurs reprises pour mettre en garde les deux hommes contre les coups bas.

Quatre mille spectateurs ont assisté à ce combat qui vit Johnson l'emporter à la majorité des deux juges et de l'arbitre. Un des juges se prononça pour Cotton par 148 points à 140. L'autre juge et l'arbitre virent Johnson vainqueur par 147-145.

LE MONDE DU FOOTBALL VU DES COULISSES

La bagatelle de huit langues



L'A.C. Milan éprouve passablement de difficultés avec Jimmy Greaves, le fameux inter britannique qui, ne connaissant pas l'Italien, n'arrive pas à se faire à l'atmosphère de la capitale lombarde. Que n'a-t-il imité le Racing-club de Paris, dont on dit qu'il a engagé l'ailler norvégien Nylund simplement pour servir d'interprète au Yougoslave Milutinovic. Car, à côté de réelles qualités de footballeur, le Nylund en question, fonctionnaire à l'ONU, parle huit langues à la perfection.

IL A CENT FOIS RAISON

La Fédération hongroise de football a interdit aux joueurs qu'elle a présélectionnés en vue du tour final de la coupe du Monde au Chili de conduire une voiture. Le médecin de la fédération est en effet d'avis que le pilotage d'une voiture est mauvais pour les nerfs. Peut-être estime-t-il aussi que la marche est plus favorable !

DES DÉGÂTS

Il y a trois semaines, l'entraîneur du SV Sodingen n'était pas peu fier de disposer de vingt joueurs aptes à jouer en première équipe. Il a rapidement déchanté. Trois journées de championnat d'Allemagne ont en effet suffi à le priver de neuf de ses titulaires. Deux joueurs suspendus et sept autres blessés. Tel est le bilan actuel du SV Sodingen !

MALGRÉ SON PRIX

« Acheté » pour 200.000 francs suisses il y a un mois, l'avant-centre Ian Lawther a été purement et simplement laissé sur la touche par son entraîneur : Lawther n'a pas marqué le moindre but au cours de ses deux premiers matches pour Blackburn. Il n'y a vraiment qu'en Angleterre que le rendement d'un journal importe plus que sa valeur marchande !

INSTRUCTIONS SPÉCIALES

En Italie, le programme suivant est imposé aux footballeurs professionnels : 1) Être au lit tous les soirs à 21 heures (excepté le lundi) — 2) Dormir tous les après-midi (sauf le dimanche évidemment) de 14 h à 15 h 30 — 3) Interdiction de boire de l'alcool à part du vin coupé d'eau ou de la bière légère fournie occasionnellement par le club — 4) Ne pas fumer plus de deux cigarettes par jour — 5) Les joueurs sont passibles d'amende s'ils arrivent, ne fût-ce que d'une minute, en retard à l'entraînement. Des instructions spéciales sont en outre données aux footballeurs mariés !

BIENTOT DE RETOUR

L'état de santé de l'Italo-Argentin Miguel Montuori est jugé satisfaisant. Au cours d'un entraînement, il avait reçu le ballon en pleine figure, ce qui avait amené un décollement de la rétine. Montuori espère reprendre la compétition au début d'octobre.

Dans la finale du championnat suisse de tir à 300 mètres

Les Mousquetaires de Boudry seuls défenseurs des couleurs romandes

L'heure de la finale du championnat suisse de groupes a maintenant sonné. Les trente-deux équipes qualifiées pour cette ultime épreuve sont désignées.

En voici donc la liste, dans l'ordre de la moyenne obtenue par chacune d'entre elles :

1. Bâle-Standschützen 458 p. ; 2. Zurich-Ville 457,666 ; 3. Bümpliz 453 ; 4. Steffisbourg 452,666 ; 5. Berthoud I 452,666 ; 6. Winterthur 452,333 ; 7. Steinen 451,666 ; 8. Wettingen 451,333 ; 9. Matten 451,333 ; 10. Schaffdorf 450,333 ; 11. Lerchenfeld/Thonon 450 ; 12. Lucerne-Ville I 448,666 ; 13. Oberdiessbach 448,666 ; 14. Thalwil 448,333 ; 15. Oberwil 447,666 ; 16. Soleure (sous-off.) 446,666 ; 17. Bienne-Ville 446,666 ; 18. Würenlos 446,666 ; 19. Niedererlinsbach 446,333 ; 20. Bürglen 446,333 ; 21. Buchs (AG) 446 ; 22. Langnau i.E. 445,333 ; 23. Aildorf 445,333 ; 24. Frenkendorf 445,333 ; 25. Inwil 445 ; 26. Oberrain 444 ; 27. Wolfenschiessen 443,333 ; 28. Hildisrieden 443 ; 29. Boudry 443 ; 30. Giubiasco 442,333 ; 31. Frauenkappelen 441,333 ; 32. Diétikon 438.

Nette amélioration !

Cette moyenne, donnée ci-dessus, n'a pas grande signification, en somme, si l'on songe aux difficultés nouvelles que comporte une finale comme celle du 3 septembre prochain, à Olten. Cependant, elle nous donne d'utiles indications sur la force des équipes en présence.

De là à dire que les Bâlois partent favoris dans cette dernière confrontation, il n'y aurait qu'un pas, qu'il ne faudrait pas franchir sans autre réflexion ! Car les Bâlois figurent parmi les favoris seulement. Au même titre que Zurich-Ville, Bümpliz, Steffisbourg et les groupes qui les suivent jusqu'au dixième rang environ.

Il y eut des surprises

Il est évident que les équipes habituées à la finale d'Olten bénéficieraient d'un certain avantage. Nous pensons à Zurich-Ville et à Steffisbourg, entre autres. Mais on a vu ces dernières années des choses surprenantes : l'élimination d'un favori, par exemple, a pu modifier du tout ou tout le résultat du match et nous fournir un vainqueur inattendu. L'année dernière, pour ne pas remonter plus loin, on vit côte à côte en finale les tireurs de Zurich-Neuchâtel et de Zoug ! Si ces derniers ont finalement remporté le titre national, on admettra aussi que leurs adversaires disposaient, semblait-il, d'atouts plus forts. Et pourtant !

Lourde responsabilité

Cette année, les résultats des finalistes sont sensiblement supérieurs à ceux des éditions précédentes. On verra donc sans doute à Olten d'excellentes formations en lice, où chaque tireur ne disposera que de deux coups d'essai avant une passe de dix balles. C'est là, on s'en doute, le secret de certaines surprises. De toute manière, la Romandie ne peut plus compter que sur les Mousquetaires de Boudry pour sauver son honneur. Les Neuchâtelois portent là une lourde responsabilité, mais ils peuvent fort bien nous prouver qu'ils sont de taille à l'assumer. Au même titre, en tout cas, que leurs adversaires, tous logés à la même enseigne en dernier ressort.

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel No 6

SANCTIONS ET PÉNALISATIONS

Fr. 5.— d'amende. — Ray René, Colombier II, indiscipline ; Blank Francis, Saint-Blaise I, indiscipline ; Rumo Frédy, Saint-Imier I, indiscipline ; Langel Jean-Louis, Joria II, réclamations ; Schweizer Paul, Corcelles I, jeu dur ; Widmer Frédy, Corcelles I, geste antipour ; Zanini Yves, Cressier I, jeu dur ; Blank Georges, Châteland I, réclamations ; Tribolet M., Xamax III, attitude antipour ; Gafner Henri-Louis, Serrières I, jeu grossier (match du 13 août) ; Dupraz Hubert, Floria I, réclamations (match du 20 août).

Deux dimanches de suspension et Fr. 5.— d'amende. — Saam Jean-François, Auvernier II, expulsion pour réclamations.

Trois dimanches de suspension et Fr. 5.— d'amende. — Chavallaz Charles, Auvernier II, expulsion pour voies de fait.

Trois dimanches de suspension et Fr. 10.— d'amende. — Robert Claude, capitaine, Fontainemelon II, expulsion pour attitude antipour envers l'arbitre.

Suspensions. — Blank Jean-Claude, Châteland I, deux dimanches dès et y compris le 3 septembre.

Insurrection d'équipe. — Juniors B : F. C. Boudry. Cette équipe est incorporée au groupe I.

Modification dans la liste des arbitres. — Dormond Roland, Tunnel 24, la Chaux-de-Fonds ; Truan Emile, Vinglé 6, Neuchâtel ; Vocat Gilbert, République I ; Cernier ; Weber Ernest, Valangines II, Neuchâtel ; Froidevaux Edmond, Numa-Droz 208, la Chaux-de-Fonds.

Assemblée des délégués. — Nous rappelons aux clubs que l'assemblée des délégués aura lieu samedi 9 septembre, à 14 h 30, au Buffet de la Gare, à Neuchâtel, salle du 1er étage.

Paiement des amendes. — Le paiement des amendes doit se faire dans les dix jours après parution en communiqué officiel, sauf recours éventuel. D'avance nous remercions les clubs de leur ponctualité.

Comité central A.C.N.F. — le secrétaire, J.-P. Gruber. — le président, G. Darbre.

Qu'en pensez-vous ?

Le hockey sur glace au Locle

Notre article sur le Hockey-club du Locle, concernant le communiqué No 1 de la Ligue suisse (dit) le « non-accomplissement des devoirs financiers » du club des Montagnes, a fait plus de bruit que nous ne le pensions. A tel point que les échanges de vues ou de correspondance entre le Locle et la Ligue se sont intensifiés, en déduisant-nous par les coups de téléphone (peut-être en sous-entendant par l'intermédiaire du Locle), un décompte des billets vendus (pour contrôle, à la suite de divergence de vues), à la police locale. Or voici ce que le directeur de police nous écrit en substance :

« Nous nous permettons de préciser qu'aucun décompte des billets vendus ne nous a été demandé, ni par la Ligue suisse, ni par le Hockey-club de Locle, avant le jeudi 24 août. Le décompte a été immédiatement établi et remis le jour même aux dirigeants du Hockey-club ».

Comme quoi notre article a quand même contribué à accélérer les choses !

Elle aime beaucoup la musique
Qu'elle étudie avec talent
Mais elle aime aussi, c'est logique
Un fromage aussi succulent!

Tilsit
Ah! quel fameux fromage, A toute heure, à tout âge!

La boisson des cracks

Le plus pur des plaisirs

OFFRES D'EMPLOIS

Institution à la Côte cherche cuisinière expérimentée pour 130 personnes. Conditions favorables. S'adresser au Centre de pédagogie curative, Saint-Prex.

SOMMELIÈRES

sont demandées pour le samedi et le dimanche de la

FÊTE DE VENDANGES

S'adresser au RESTAURANT DE LA PAIX.

Dans famille de trois personnes habitant villa, à Neuchâtel, on cherche

une employée de maison

sachant cuisiner; bons traitements et bons gages. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à E. C. 3074 au bureau de la Feuille d'avis.

REPRÉSENTANTS

ou agents régionaux

sont recherchés pour visiter les propriétaires d'immeubles, les entrepreneurs, les architectes, etc.

Procédé technique sans concurrence. Conditions de travail très intéressantes. Horaire de travail agréable. Entrée immédiate. Voiture indispensable.

Rayon libre: cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève, ainsi que les Jura bernois et neuchâtelois.

Faire offres détaillées, avec photographie, sous chiffres H. H. 3104 au bureau de la Feuille d'avis.

UN EMPLOYÉ

Pour des travaux de contrôle et de classement, nous cherchons pour tout de suite ou pour une date à convenir

connaissant un peu la dactylographie. La place pourrait éventuellement convenir à un employé retraité.

Semaine de cinq jours.

Faire offres manuscrites sous chiffres F. E. 3085 au bureau de la Feuille d'avis.

Les Ateliers des Charmilles S. A., 109, rue de Lyon, Genève, cherchent des

peintres sur machines

Faire offres écrites au Bureau du personnel, en joignant copies de certificats et en indiquant prétentions de salaire.

TECHNICIEN

(ou ingénieur)

en chauffage centraux

de langue maternelle française, (éventuellement allemande, débutant pas exclu) serait engagé par entreprise d'installations de chauffages de Neuchâtel.

Emploi stable, salaire intéressant, entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec références, photographie, copies de certificats, à NAGEL, chauffage-sanitaire, fbg de l'Hôpital 31, Neuchâtel.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à CONFIGNON (GE)

Beau-Rivage Neuchâtel

cherche

JEUNE FILLE

pour vendre la pâtisserie l'après-midi;

APPRENTIE

sommelière-fille de salle.

Offres écrites ou se présenter.

Maison de gros de Neuchâtel engage

EMPLOYÉ DE COMMERCE SUPÉRIEUR

Connaissances des langues française, allemande et anglaise exigées. — Soumettre offres détaillées avec curriculum vitae et prétentions sous chiffres I. I. 3105 au bureau de la Feuille d'avis.

(Lire la suite des annonces classées en 9me page)

Le litre Fr. 1.50

+ dépôt

avec chèques SILVA

La salade

plus savoureuse plus vite préparée

grâce au KRESSI



KRESSI est un vinaigre de vin assaisonné de toutes les épices et herbes aromatiques propres à donner un goût délicat à la salade. Le KRESSI contient également des glutamates, ces précieux sels végétaux, qui relèvent tant la saveur des mets. De plus, grâce à ces glutamates, le vinaigre acquiert un moelleux remarquable!

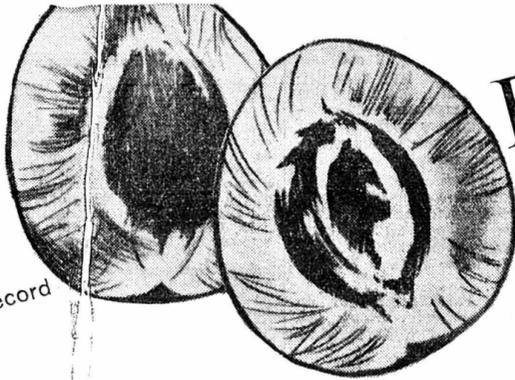
Et quel gain de temps pour la ménagère! Il suffit d'ajouter l'huile! La sauce à salade est prête.

KRESSI vinaigre de vin finement aromatisé

L. Chirat S.A. vinaigrerie, Carouge-Genève

Pour vos conserves!

Achetez-les maintenant par paniers! 1961: Quantité et qualité record



Bien mûrs, bien juteux, les délicieux pruneaux!

Fruit-Union Suisse / O.P.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Plus d'épines que de roses...

ROMAN

par JOB DE ROINCE

7

Quand, au hasard d'une rencontre, ses amies la questionnaient, elle cherchait à se dérober à leur curiosité, mais elle ne trompait personne. Elle aurait voulu le faire qu'elle n'y serait pas parvenue tellement grande était sa franchise. Aussi préférait-elle éviter de voir celles qui, elle le devinait, la jalouaient et l'enviaient. Un jour vint pourtant où il fallut, sinon rendre la nouvelle officielle, du moins marquer une première étape vers le but que désiraient atteindre les deux jeunes gens. Certes, il ne pouvait être encore question de célébrer déjà des fiançailles. Le prince lui-même s'y serait certainement opposé, désireux qu'il était de présenter auparavant sa future épouse à son père, le roi de Sérémonie. Pourtant, comme il devait bientôt quitter Saint-Malo afin de regagner son pays où on le rappelait pour un séjour de plusieurs mois, il ne voulait pas s'éloigner sans savoir quand il pourrait revoir celle qu'il aimait. Ce fut alors qu'il envisagea une

solution qui lui sembla excellente. Et, sans plus tarder, il en fit part à Mlle de Marcanlobert. — C'est bien simple, expliqua-t-il. Puisque je suis obligé de partir, accompagnez-moi toutes les deux. Vous aurez ainsi l'occasion de visiter cette Sérémonie que vous désirez connaître. Cela doit vous être facile, puisque rien ne vous retient ici. Naturellement, vous serez mes invitées. A peine émise, cette idée enthousiasma Louise. Toutefois, Béatrice, si elle ne souleva pas trop d'objections en ce qui concernait sa sœur, se refusa à envisager son départ. Elle ne voulait pas quitter Saint-Servan-sur-Mer. Les voyageurs embarqueraient à bord du premier paquebot de la Compagnie de navigation israélienne « Zim », qui quitterait le port de Marseille à destination du Proche-Orient. Déjà, le prince avait télégraphié à l'agence parisienne de cette ligne maritime afin de retenir trois cabines. Louise connut alors cette agitation fébrile qui, pour tous ceux qui n'ont jamais voyagé, accompagne toujours la préparation d'un départ. Que fallait-il emporter? Aurait-elle assez de place dans ses malles?

Trouverait-elle à acheter là-bas ces menus objets de toilette qui sont toujours nécessaires à une femme? Autant de questions qu'elle se posait sans cesse. Son bonheur, qui allait grandissant à mesure qu'approchait le moment qui la verrait partir pour la Sérémonie, devait cependant être troublé par une visite qu'elle reçut la veille de son départ. Ce jour-là, elle venait de faire quelques dernières courses en ville quand, à son retour, Françoise lui annonça que son cousin, le lieutenant Lucien de Villamée, venait d'arriver et qu'il l'attendait. Son premier mouvement fut de se réjouir à la pensée de revoir cet excellent garçon qui, à l'époque où il habitait Saint-Servan-sur-Mer, avait été pour elle un fidèle compagnon d'enfance. Depuis, il s'était éloigné pour suivre les cours d'une école militaire, il avait été ensuite affecté à un régiment qui se trouvait en garnison non loin de là, à Dinan. Mais en le voyant dans le salon où sa sœur lui tenait compagnie, elle fut surprise de constater que lui, toujours si souriant, avait les traits bouleversés. Et c'est presque avec froideur qu'il la salua. — Ainsi, c'est donc bien vrai, dit-il, ce que j'ai appris... — Quoi donc? — Vous allez quitter la France... Pour toujours peut-être...

— C'est exact. Mais je ne puis croire que c'est l'annonce de ce voyage qui vous rend si triste. Lucien de Villamée balbutia une vague réponse. Pendant quelques minutes, il demeura encore là, se mêlant à peine à la conversation de ses cousines, puis, brusquement, il prit congé. — Moi aussi, dit-il avant de s'éloigner, je vais bientôt partir. Dès ce soir, je vais demander à rejoindre un régiment en Afrique du nord. Quand il fut sorti, Louise ne put s'empêcher de s'étonner: — Que se passe-t-il donc?... Je ne vois pas pourquoi mon départ peut ainsi troubler ce brave Lucien. Béatrice secoua la tête. — Il ne m'a rien dit de très précis. J'ai seulement cru comprendre que lorsqu'il avait connu ton projet de mariage et, également, ton intention de le rendre en Sérémonie, il avait été bouleversé. Il avait aussitôt éprouvé le besoin de venir se renseigner. C'est ce qui explique sa visite et son émoi. Je n'ai pas besoin de l'en dire davantage... Louise semblait toute déconcertée. — Il est donc vrai, murmura-t-elle, qu'il n'y a pas de véritable bonheur sans nuages. Je suis désolée d'avoir pu, bien involontairement, causer de la peine à Lucien. C'est le prince Ali qui avait tenu

à ce que Béatrice vienne les conduire à Marseille. Ainsi, quand le paquebot « Jérusalem », un des plus beaux de la Compagnie « Zim », avait quitté le port, Louise, qui se tenait debout à l'arrière du pont-promenade, avait pu jusqu'au dernier moment adresser des signes d'adieu à quelqu'un de sa famille. Elle avait eu alors l'impression de se sentir moins seule. C'est seulement quand le navire eut gagné le large qu'elle se décida à suivre le steward qui l'attendait pour la conduire à sa cabine. — J'espère que mademoiselle sera bien... Je suis aux ordres de mademoiselle si elle désire quelque chose. La jeune fille avait remercié, puis elle avait admiré le cadre dans lequel elle allait vivre pendant la traversée. De superbes boiseries ornaient cette chambre-salon, qui était meublée avec luxe, et, çà et là, des fleurs donnaient un peu de vie à la cabine, qu'un rayon de soleil venait également égayer. — Que tout est beau ici, s'exclama Françoise, venue rejoindre sa maîtresse afin de l'aider à retirer ses vêtements de ses valises. Quant il fut l'heure du repas, le prince vint chercher Louise et il la guida jusqu'à la salle à manger des premières où le commandant les attendait pour les inviter à prendre place à sa table. Si elle fut sensible à cette délicate attention, la jeune fille fut aussi heureuse de

constater que son compagnon était l'objet de marques de déférences de la part de tous les officiers du paquebot, qui saluaient en lui l'héritier du trône de Sérémonie. La traversée ne devait durer que quatre jours, avec de courtes escales à Naples et au Pirée, d'où le navire devait gagner le port de Massara où il s'arrêterait une dernière fois avant de se diriger sur Haïfa, point terminus de sa croisière. Ces quatre jours furent pour Louise de Marcanlobert un véritable enchantement. Tout était nouveau pour elle, aussi bien le luxe du paquebot à bord duquel les heures s'écoulaient de façon très agréable, que les décors qui s'offraient à sa vue lorsque le bâtiment longeait une côte. La Méditerranée, enfin, avec son ciel lumineux, l'émerveillait et elle la découvrait telle qu'elle l'avait souvent entendu décrire par les vieux marins de Saint-Malo ou de Saint-Servan-sur-Mer. De son côté, le prince se montrait toujours aussi pressé et sa présence à ses côtés lui faisait oublier le chagrin qu'elle avait éprouvé en quittant sa sœur. Le dernier soir, au moment où elle se levait de table afin de faire une promenade sur le pont, le commandant, après l'avoir saluée, lui adressa une invitation. (A suivre.)

L'actualité suisse et neuchâtoise

Une audience du tribunal de division 2 A à Neuchâtel

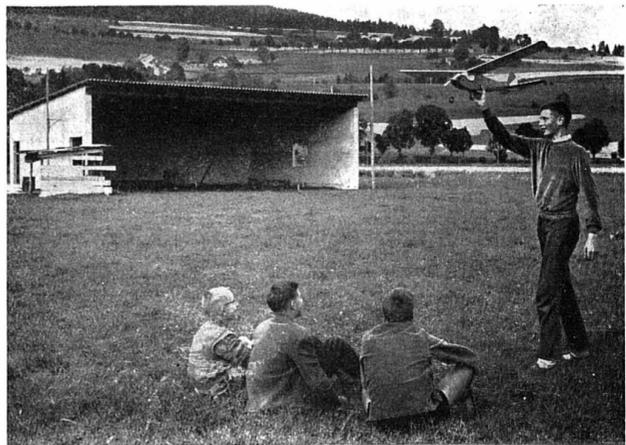
Le tribunal militaire de division 2 A a tenu audience à Neuchâtel le 28 août 1961, sous la présidence du colonel H. Hof de Berne. Le major Yves Maitre, Genève, fonctionnait comme auditeur.

Le sdt E. G., incorporé dans une compagnie d'aviation, a eu des démêlés avec la justice civile et beaucoup de difficultés dans sa vie conjugale, car il vient de divorcer pour la seconde fois. Il a quitté son dernier employeur et n'a plus donné de ses nouvelles. C'est précisément pour n'avoir pas indiqué ses changements d'adresses et pour avoir manqué son cours de répétition en 1960, ainsi que ses tirs en 1961, qu'il est devant les juges militaires.

Reconnu coupable d'observation de prescriptions de service et d'insoumission, il est condamné à une peine ferme de 2 mois d'emprisonnement, sous régime militaire, moins 10 jours de détention préventive.

Le cpl auto N. E., né en 1935, est phoniste dans une compagnie radar. Il est manoeuvre de chantier et s'adonne à la boisson dès qu'il a quelques sous en poche. La vie de clochard qu'il mène ne pas faite pour arranger ses affaires militaires. C'est ainsi qu'il a omis de signaler ses nombreux déplacements et qu'il n'a pas rejoint son unité alors qu'il en avait reçu l'ordre en novembre 1960. D'autre part, étant pris de boisson, il a causé du scandale dans un café. Il a manqué aussi son cours de répétition en 1961 et n'a pas fait ses tirs. Tous ces manquements, à l'exception des défauts aux tirs qui ne sont pas retenus, lui valent d'être condamné à une peine ferme de 45 jours d'emprisonnement sous régime militaire, sous déduction de 15 jours de détention préventive. Il paiera en outre les frais de la cause.

Sur le futur terrain d'aviation du Val-de-Travers



(c) On suit que l'Aéro-club du Val-de-Travers a fait aménager, près du Grand-Maraix, entre Couvet et Môtiers, une piste d'aviation. Il a fallu procéder à un abattage d'arbres massif dans ce secteur et le hangar est maintenant sous toit. Il reste à mettre les portes. Notre photo représente le nouvel hangar et une partie de la piste. Comme l'autorisation de voler n'a pas encore été accordée d'une façon définitive, ce sont les gosses qui vont sur le terrain pour y faire partir des modèles réduits. Voici un jeune Môtisan qui s'apprête à lancer un appareil miniature qui, après de longues et gracieuses circonvolutions dans le ciel et en rassemblement, ira finir sa course au haut d'un sapin de la propriété de Sandol-Roy. L'avion n'a pas pu piquer du nez, disait l'un des enfants, parce qu'il n'était pas assez... enrhumé.

(Photo Schelling, Fleurier.)

TRAVERS

Course des « vieux gyms »

(c) Dimanche, la société des « vieux gyms » a fait sa course annuelle. Sous la présidence de M. A. Kocher et la compétence de M. Georges Fleury, organisateur, elle fut merveilleuse. Le but en était Neuchâtel, Lausanne, Bex, Villars, Breteyre, avec montée aux Chamosaires en télésiège. En redescendant, les participants admirèrent la patinoire couverte de Villars.

Dans la campagne

(c) Grâce au temps beau et chaud, nos agriculteurs s'encouragent aux regains et aux moissons; faute de bras, ces dernières se font presque toutes avec des moissonneuses-batteuses.

Les hirondelles font leurs adieux

(c) Les hirondelles se préparent déjà à nous quitter. Elles se posent sur les fils, comme des notes sur la gamme, en guise d'au revoir.

BUTES

Blessé en fauchant

(sp) Mercredi matin, M. Paul Tschannen, agriculteur à la Prise-Cosandier, était occupé à faucher à proximité de la maison. A un moment donné, la barre de coupe de la faucheuse, attelée à un tracteur, atteignit M. Tschannen au-dessus de l'œil. Souffrant d'une plaie au front et d'un léger enfoncement de l'os, le blessé, qui est soigné à domicile, a dû recevoir des soins médicaux.

JURA VAUDOIS

VAITEBOEUF

Bagarre dans un café

(c) Une bagarre ayant éclaté entre un consommateur pris de vin et d'autres clients, le premier nommé refusa de payer la casse qu'il venait de faire. Comme il faisait preuve d'arrogance, il fallut faire intervenir le gendarme qui le conduisit dans les prisons d'Yverdon.

SAINTE-CROIX

Essais de fourmis volantes

(c) Il y a quelques jours, par une des plus belles journées de l'été, on a pu apercevoir, à 17 heures environ, de nombreux essais de fourmis volantes dans la région du Mont-des-Cerfs.

EPEDES

Epidémie de myxomatose

(c) La myxomatose s'étant déclarée dans le village d'Ependes, plus précisément chez M. Roger Henrioud, maraîcher-primiers, le Conseil d'Etat a ordonné un arrêté, entrant immédiatement en vigueur, qui déclare zone de protection tout le territoire de la commune et interdit tous les marchés et expositions circuloles sur tout le territoire du district d'Yverdon.

Informations suisses

Fédéralisme bien vivant !

De notre correspondant de Berne : Le 22 août, le Conseil fédéral, siégeant, il est vrai, en l'absence du président de la Confédération et du chancelier, a pris un arrêté dont la presse n'a eu connaissance qu'hier, mercredi.

Ce retard est d'autant plus regrettable que le décret du 22 août atteste une heureuse et trop rare disposition à reconnaître les droits des cantons et cette autonomie dans laquelle, avons-nous appris, il faut voir le sel de nos institutions exemplaires et démocratiques.

Dans un domaine au moins, la Confédération renonce à édicter une réglementation uniforme et délègue aux cantons des pouvoirs majeurs dont ils sauront, nul n'a le droit d'en douter, faire l'usage le plus judicieux.

Voici donc l'article premier de ce texte qui pourrait devenir, au besoin, la charte d'un fédéralisme reconquis :

« Les cantons peuvent arrêter des dispositions concernant le ramassage, le traitement et l'utilisation des déchets pour l'assainissement des déchets. »

Redoutant peut-être un exercice abusif de ce droit, le gouvernement central exige toutefois que les règlements cantonaux soient soumis à l'approbation obligatoire du département fédéral de l'économie publique.

Cette restriction, imposée par une autorité vraiment tutélaire, ne nous empêchera pas de saluer avec allégresse le geste de la Confédération, un geste dans lequel les cantons trouveront, c'est certain, d'amples compensations aux atteintes portées à leur souveraineté, dans le domaine fiscal, en particulier.

G. P.

Communiqués

L'« Avenir » de Serrières vous invite

Les 2 et 3 septembre, le but de vos sorties sera Serrières où la société de musique « L'Avenir » organise une grande kermesse : le samedi, grande soirée populaire avec danse, le dimanche, fête populaire où jeux et musique vous feront passer une splendide journée.

Quelques sociétés de musique apporteront leur concours à ces manifestations. Nul doute qu'il y aura foule à Serrières puisque cette kermesse est organisée par le comité d'action en faveur des nouveaux uniformes de la société. Chacun pourra ainsi participer au beau cadeau qui sera des uniformes neufs pour célébrer le 75^e anniversaire de « L'Avenir ».

A propos du « Bloodhound » Des supputations fragiles

De notre correspondant de Berne :

Lors des démonstrations de Thonon qui ont permis aux journalistes de voir de près l'un des engins téléguidés « Bloodhound », que le Conseil fédéral propose d'acheter en Grande-Bretagne pour renforcer notre défense contre avions, les visiteurs ont tenté de savoir combien de ces missiles l'armée pouvait acquérir dans les limites du crédit de 300 millions demandé aux Chambres.

Les hauts fonctionnaires du département militaire ont alors déclaré qu'il ne leur était pas possible de satisfaire la curiosité des gens de plume. Ce n'est pas le rôle des autorités de faciliter encore la tâche des nombreux espions à l'affût de renseignements sur nos moyens de défense.

Nous n'avons donc pas insisté. Mais, lundi matin, dans leurs comptes rendus, certains de nos confrères ont présenté à leurs lecteurs un calcul des plus simples. Le projet d'arrêter prévoit l'acquisition de « deux groupes d'engins guidés de D.C.A. à deux batteries du type « Bloodhound », y compris le matériel d'instruction, les accessoires, les pièces de rechange et les munitions. Comme une batterie comprend quatre rampes de lancement, deux groupes de

deux batteries donnent seize missiles. Déduction faite des dépenses accessoires, on arrive, pour un missile, au prix de 10 à 15 millions. Nous avons même lu la somme de 16 millions.

L'ENGIN EST DÉTRUIT EN ATTEIGNANT SON BUT

Au département militaire, on se refuse à donner des précisions à ce sujet. (En revanche, nous dit-on, les membres de commissions parlementaires, qui viennent de siéger, ont été exactement informés.) On fait observer que le crédit de 300 millions comprend justement les dépenses pour toutes les installations et en particulier pour l'équipement électronique à terre qui coûte très cher. Or il s'agit là d'une acquisition durable, qui doit servir au lancement d'une série de missiles. Ces « frais d'établissement », si l'on peut dire, se répartissent ensuite sur les commandes ultérieures d'engins guidés.

Il faut donc se garder de calculs trop rapides et trop sommaires. Toutefois, il serait vain de se dissimuler que la dépense est considérable. On ne doit pas perdre de vue, en effet, que si l'engin est efficace, s'il fait mouche à tout coup, il est lui-même détruit du seul fait qu'il a atteint son but.

Cela dit, nous avons peine à croire que les services de renseignement étrangers ignorent le prix, du moins approximatif, d'un « Bloodhound ». Aussi, on peut se demander si quelques indications supplémentaires n'auraient pas l'avantage, sans nuire au secret militaire, de prévenir une information fantaisiste dont les responsables de la défense nationale ne tireraient nul profit, bien au contraire. La discussion aux Chambres sera peut-être l'occasion d'une mise au point.

G. P.

Deux groupes d'alpinistes tentent de gravir la paroi nord du Cervin

D'un de nos correspondants du Valais :

Deux alpinistes anglais, James Cruthers et Nelly Brian se sont attaqués, mardi, à la paroi nord du Cervin, dont la première ascension a été réalisée par les frères Schmid en 1932. Les deux Anglais ont bivouaqué pendant la nuit de mardi à mercredi déjà dans la paroi et ont dû vraisemblablement établir un second bivouac à 4000 m d'altitude. Tout semble se passer normalement.

Dans la journée de mercredi, trois autres alpinistes, tous trois italiens, ont quitté la cabane Hörnli pour partir à leur tour à l'assaut de la paroi nord. On ne sait encore s'ils feront l'ascension de deux bivouacs comme les Anglais, ou en un seul.

Deux Tchèques à l'assaut de la paroi nord de l'Eiger

Le corps d'Ady Mayr retrouvé

LA PETITE-SCHNEIDEGG (ATS). — Des guides de Grindelwald ont découvert, mercredi matin, à 11 heures, le corps d'Ady Mayr, sur le quart inférieur de la paroi nord de l'Eiger. Toute l'expédition a été guidée par radio sans fil depuis la Petite-Schneidegg.

En même temps, on apprenait que deux Tchèques avaient entrepris l'ascension de la paroi nord de l'Eiger. On les a aperçus vers 11 heures, à la traversée Hinterstoisser.

Mercredi soir, les deux Tchèques, Zdenko Zibric, 30 ans, et Radoran Kuchar, 33 ans, se trouvaient vers 18 heures près de l'extrémité supérieure de la deuxième plaque de neige.

On apprend, d'autre part, que deux autres alpinistes, dont les noms et la nationalité sont inconnus, « font » également la paroi Nord.

La crise du Touring-club suisse Si cette histoire vous ennue...

Après l'assemblée ordinaire du Touring-club suisse, tenue les 26 et 27 mai à la Chaux-de-Fonds, on pouvait espérer que le calme était revenu dans cette grande association et que le conflit qui l'avait agitée serait résolu par un examen serein et objectif de la gestion du directeur général.

Or hier l'Agence télégraphique suisse a diffusé de Zurich l'information suivante :

ZURICH, 30 (ATS). — J. Britschgi, suspendu dans l'exercice de ses fonctions de directeur du T.C.S., a été accusé aux mois d'avril et de mai de cette année par un membre de la commission de gestion d'avoir commis plusieurs opérations punissables au préjudice du T.C.S. Il fut invité soit à poursuivre devant les tribunaux l'auteur de ces assertions, soit à démissionner.

M. Britschgi avait annoncé le dépôt d'une plainte. Le 27 août, l'avocat Walter Baechli, de Zurich, a annoncé que le délai de trois mois pour le dépôt d'une plainte était écoulé et n'avait pas été utilisé.

Nous nous étonnons que l'A.T.S., si réservée d'habitude dans ce genre d'affaires, accueille et diffuse sans censure tout ce que lui remet le chef Zurichois de l'opposition au sein du T.C.S. En l'occurrence, il aurait convenu de rappeler quelques faits, car l'information ci-dessus laisse croire que M. Britschgi est le dernier des malheureux et que l'avocat Baechli est l'ange justicier. La réalité est quelque peu différente.

L'assemblée de la Chaux-de-Fonds, une « convention de paix » avait été conclue entre la majorité du conseil d'administration et les représentants de l'opposition. La déclaration signée par les deux parties contenait entre autres cette précision : « Le conseil d'administration prend acte de ce que les représentants de la minorité eux-mêmes déplorent le fait que les affaires internes du T.C.S. aient fait l'objet de publications dans les journaux. On a déjà publié cela à Zurich ! Aux termes d'accord, le conseil d'administration décide d'instituer une commission interne chargée d'examiner certains reproches faits à M. Britschgi. Celui-ci se désiste de ses fonctions (et non pas est « suspendu ») pour la durée de cette enquête. Les chefs de l'opposition, MM. Baechli, de Zurich, et Schwarz, de Bâle, en font de même. En fait, ces derniers déclarent leur démission. M. Baechli déclara toutefois que son collègue et lui ne retireraient rien de ce qu'ils avaient dit de la gestion du directeur. Il ajouta que l'opposition avait volontairement provoqué le directeur Britschgi en l'incitant à porter plainte pour diffamation ou à démissionner, « ce que M. Britschgi s'est gardé de faire et nous le comprenons », écrivions-nous.

M. Britschgi, en refusant de porter plainte, n'est pas tombé dans le panneau. Le procédé imaginé par l'avocat Baechli relève en effet de manœuvres semblant étrangement à celles de certains partis totalitaires. Le scénario est simple : avant toute enquête, vous accusez le président ou le secrétaire de votre association de malversations et vous lui dites : « Portez plainte contre moi ou démissionnez ». Dans les deux cas, l'accusateur a le beau rôle. M. Britschgi n'a pas bougé, puisqu'une enquête n'est en cours. Et l'avocat Baechli, déçu de son échec (il le connaissait déjà en mai, à l'assemblée de la Chaux-de-Fonds), trouve une dernière alliée en l'A.T.S. pour épancher, comme disait de Gaulle, « sa hargne, sa grogne, sa rage ».

Quoi qu'on pense des affaires du T.C.S., il y a des procédés qu'il faut condamner.

D. Bo.

LA VIE HORLOGÈRE

L'Union suisse des arts et métiers opposée au référendum contre le statut de l'horlogerie

BERNE (ATS). — Réuni sous la présidence de M. U. Meyer-Boller, conseiller national, le comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers a pris position au sujet du référendum contre le statut de l'horlogerie. En raison des conditions particulières de cette branche économique et des modifications apportées au statut qui la régit, il recommande à tous les artisans et commerçants de ne pas signer les listes référendaires.



Casino d'Evian

AUJOURD'HUI, DANS LE HALL en soirée

GALA COLETTE RENARD

MAURICE DE THOU et sa grande formation

Restaurant de grande classe

Prix fixe et carte

BACCARA ROULETTE

BANQUE A TOUT VA

SOLFÈRE

Au sujet du statut horloger

Le Conseil communal de Granges invite les citoyens à refuser le référendum

GRANGES (ATS). — Le Conseil communal de Granges a décidé à l'unanimité, au cours de sa séance de mardi, d'inviter les citoyens à refuser de soutenir le référendum contre le nouveau statut horloger, d'appuyer au contraire la création d'un nouveau régime dans l'industrie horlogère et de contribuer à faire imposer le nouveau statut de l'horlogerie.

ZOUG

Un autocar néerlandais poursuit sa route en oubliant un petit garçon !

ZOUG (ATS). — Lundi dernier, un car néerlandais se rendait de Côme aux Pays-Bas, avec 34 jeunes chanteurs, trois instituteurs et un directeur. Sur la Kolinplatz de Zoug, halte fut faite et l'on distribua du lait aux jeunes garçons. L'un d'eux, âgé de 12 ans, demanda au directeur l'autorisation de se retirer un instant. Puis le car poursuivait sans autre sa route, en oubliant le jeune garçon. Celui-ci déclara que le car empruntait la direction Lucerne - Bâle - la France.

La police de Zoug informa celles de Lucerne et de Bâle. Mais on n'aperçut pas trace du car, qui avait dû emprunter une autre route. Un policier de Zoug prit chez lui le jeune garçon désespéré. Mardi matin enfin, un coup de téléphone de France informait la police municipale de Zoug que l'on s'était aperçu de l'absence du jeune garçon et l'on prenait de ses nouvelles. On expédia le jeune garçon par le prochain express à Bâle, où l'un des chefs du voyage était venu le chercher. Il put ainsi rejoindre ses camarades.

JURA

Suppression du passage à niveau de Reuchenette

Nous apprenons que le célèbre passage à niveau de Reuchenette, redouté de tous les automobilistes, va bientôt disparaître.

Le nouveau tracé de la route cantonale passera au nord-est de la ligne de chemin de fer et de la fabrique de ciment. L'Etat va acquérir un certain nombre de parcelles et d'installations appartenant à la société d'exploitation des carrières de Reuchenette. Dans sa session de septembre, le Grand conseil jurois sera appelé à ratifier l'acte de vente qui vient d'être passé entre les parties intéressées.

ALGÉRIENNE
une vraie
cigarette
d'homme

Genève vous attend !
Exposition « Montres et Bijoux » avec « Les Trésors de l'Inde » — Musée RATH (9 septembre - 1er octobre).

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche une jeune fille sérieuse, comme **aide de ménage** dans une famille de 4 personnes. Après-midi libre pour suivre des cours. Demander l'adresse du No 3075 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons **jeune sommière** pour entrée immédiate ou à convenir. — Faire offres à l'hôtel de Commune, Cortaillod, téléphone 6 41 17.

Famille de trois personnes demande **jeune fille** capable, pour aider au ménage, plusieurs après-midi de congé, salaire selon entente. Entrée: début de septembre. — Adresser offres écrites à D. B. 3075 au bureau de la Feuille d'avis.

Bagatelle, sous les Arcades, cherche un **sommelier** et une **dame de buffet** Se présenter.

FÊTE DES VENDANGES NEUCHÂTEL On cherche **sommelières** pour les 28, 29, 30 septembre et 1er octobre. — Offres sous chiffres C.Z. 3065, au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

1 fille d'office
1 fille de cuisine
S'adresser au restaurant Métropole, vis-à-vis de la poste, Neuchâtel, tél. 5 18 86.

OUVRIÈRES sont demandées pour tout de suite ou pour date à convenir. Semaine de 5 jours. Se présenter à la Fabrique de cartonnages Crêt-Taconnet 17, Neuchâtel. Tél. 5 32 81.

On cherche un **jeune homme comme commissionnaire** Entrée à convenir. Faire offres à la boucherie E. Dubois, Colombier. Tél. 6 34 24.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

une sommière connaissant les deux services. S'adresser au restaurant Métropole, vis-à-vis de la poste, Neuchâtel, tél. 5 18 86.

LA ROUTE DU SUCCÈS ET DES LOISIRS AGRÉABLES

LANGUES
Français - anglais
Allemand - espagnol
Italien - russe
Schwytzertütch

ARTS
Dessin - peinture
Peinture sur porcelaine
Céramique - mosaïque

SECRETARIAT
Sténographie
Dactylographie
(avec la machine de l'élève)
Comptabilité
Correspondance

COURS PRATIQUES
COUTURE - CUISINE
PHOTOGRAPHIE - GUITARE
AUTO-ÉCOLE
BRIDGE

NOUVEAUX COURS PLEINE FORME
(gymnastique respiratoire et relaxation)
SAVOIR-VIVRE
DEVOIRS SURVEILLÉS pour les écoliers
CLUB DES ISOLÉS chaque mardi

SPORTS
SKI - YACHTING
TENNIS - ÉQUITATION
DIVERS
DANSES CLASSIQUES
DANSE MODERNE

ÉCOLE CLUB MIGROS

— méthodes modernes
— professeurs qualifiés et dynamiques
— plusieurs degrés
— feuilles d'enseignement gratuites
— classes de 12 élèves environ

4 leçons de 1 h Fr. 7.-

Nos prix : 4 leçons de 1 h Fr. 7.-
sauf pour certains cours spéciaux — renseignements dans les secrétariats.

ÉCOLE CLUB

NEUCHÂTEL : 16, rue de l'Hôpital — Tél. 5 83 49
secrétariat ouvert de 8 h à 12 h et de 14 h à 21 h 15
samedi de 8 h à 12 h

FRIBOURG : 35, place de la Gare — Tél. 2 43 00 (immeuble du Brésilien)
secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 18 h 15 à 21 h 15

LA CHAUX-DE-FONDS : 83, rue de la Serre — Tél. 2 07 54
secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 18 h à 21 h

**BULLETIN D'INSCRIPTION A DÉCOUPER ET A ENVOYER
A L'ÉCOLE CLUB MIGROS - NEUCHÂTEL**

Nom Prénom

Rue Localité

chez Tél.

s'inscrit pour le cours de **DEGRÉ**
..... débutant - moyen - avancé
..... débutant - moyen - avancé
..... débutant - moyen - avancé

Jour préféré (indiquer 2 possibilités)

Signature

Rhabilleurs horlogers

qualifiés possédant bien leur métier dans travail soigné sont recherchés par maison de premier ordre établie dans la région du Léman.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres détaillées sur activité antérieure sous chiffres K. K. 3107 au bureau de la Feuille d'avis.
Discrétion assurée à chaque candidat.

Aide-magasinier

serait engagé par maison de gros de la place.
Soumettre offres sous chiffres J. J. 3106 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

Sellier - garnisseur - auto
sachant travailler seul, cherche emploi dans le canton de Neuchâtel. Offres sous chiffres P 11393 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

JEUNE HOMME
possédant maturité fédérale
cherche emploi
de caractère technique de préférence.
Ecrire sous chiffres P. 11390 N. à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

HORLOGERIE

EMPLOYÉE EXPÉRIMENTÉE connaissant fabrication : fournitures, boîtes, cadrans, aiguilles, contrôles, etc.; partie commerciale : clientèle, facturation, exportations, salaires, opérations avec banques.

cherche changement de situation
à Neuchâtel ou environs, ou à la Chaux-de-Fonds. — Faire offres sous chiffres E. B. 3067 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune employée
connaissant la fabrication ainsi que la dactylographie cherche place en ville. Tél. 5 96 19.

Jeune dame cherche **travail à domicile**
serait disposée à faire un apprentissage. Adresser offres écrites à 318 - 521 au bureau de la Feuille d'avis.

Bachelière
cherche occupation pour quelques semaines; connaissances des langues anglaise et allemande. Adresser offres écrites à 318 - 523 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A ACHETER

On demande à acheter d'occasion **salon Louis XV** ou Louis XVI, ainsi que deux fauteuils Voltaire ou petits crapauds et pendule ancienne. Adresser offres écrites à I.G. 3079, au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche **TABLE** avec plusieurs rallonges. Tél. 5 51 84.

On cherche à acheter une **machine à laver** « Super - électrique ». — Mme Virgile Botteron, Lignières.

Je cherche **table demi-lune** 80 à 105 cm de diamètre (même abîmée). R. Bugmann, avenue Mon Loisir 10, Lausanne.

Je cherche à acheter **table avec tiroir ou table-bureau** Tél. 5 19 65.

L'IMPRIMERIE CENTRALE
de la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**
se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de **CARTES DE VISITE**

PROF. MÉDICALES

Docteur Clottu
SAINT-BLAISE
DE RETOUR

P. Berthoud
médecin-dentiste
DE RETOUR

P. URFER
médecin-vétérinaire
ABSENT
jusqu'au 11 septembre
Pour les urgences, tél. No 7 01 55

A VENDRE

A VENDRE
1 robe de bal pour jeune fille : 1 costume jersey, 3 pièces; 1 costume sport, col fourrure; 1 costume lainage fantaisie achetée l'hiver passé. Taille 40-42. — Tél. 5 98 14.

A vendre **machine à laver « HOOVER »**
et « linceuse - essoreuse. Adresser offres écrites à 318-522, au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre magnifique **chien de chasse courant**. Tél. (038) 8 19 06.

A VENDRE
avec rebais quelques réchauds électriques, 2 plaques à l'état de neuf. Cretegnay, Boine 22, Neuchâtel. Tél. 5 69 21.

Véhicules à moteur

A vendre **« VW »**
modèle 1957, limousine. Voiture très soignée, garantie sans accident. Embayage et freins neufs. Belle occasion. Facilités de paiement, 24 mois. Essais sans engagement. R. WASER, Garage du Seyon, rue du Seyon 34-38, Neuchâtel.

A vendre **« Mercedes » 22 CV**
avec radio et sièges-couchettes. Tél. 5 48 16.

Occasion exceptionnelle : à vendre

DAUPHINE-GORDINI
modèle 1961, avec toit ouvrant, état de neuf, roulé 11.000 km, couleur beige métallisé. Eventuellement facilités de paiement. S'adresser au (038) 6 38 28.

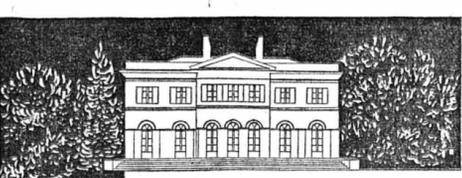
Occasions avantageuses en état de marche

Citroën Traction avant, 11 légère, 10 CV.
Austin 8 CV, bon état.
Fiat 1100 6 CV, moteur révisé.
Fiat 1900 Grand-Vue, 2 portes, moteur révisé.
Simca Aronde, 4 portes.
Facilités de paiement

Garage Hubert Paththey
Neuchâtel, tél. 5 30 16

A vendre

bateau en bois
rapide, avec moteur « Johnson », 50 CV, en parfait état. Accessoires complets. Prix intéressant. Faire offres sous chiffres A. A. 3097 au bureau de la Feuille d'avis.



CONSEILS FINANCIERS
PLACEMENTS EN TITRES
SURVEILLANCE DE
PORTEFEUILLES
GÉRANCE DE FORTUNES
CHANGE, BONS D'ESSENCE
TRAVELLER'S CHEQUES
CHANGE

COURVOISIER ET CIE
BANQUIERS NEUCHÂTEL
21 FBG DE L'HOPITAL TEL. 5 12 07 8

403 Peugeot

SECURITE ROBUSTESSE CONFORT ECONOMIE
dès 3900.-

Belles occasions garanties. Modèles 1956 à 1960. Demandez liste avec détails et prix à l'agent PEUGEOT de NEUCHÂTEL : SEGESMANN, GARAGE DU LITTORAL, Pierre-à-Mazel 51, Tél. 5 99 91 EXPOSITION EN VILLE : rue de la Place-d'Armes No 3

BOURVIL

dans le plus comique de tous ses films

LE ROSIER de Madame HUSSON

Musique de PAUL MISRAKI

★
Un des plus GRAND SUCCÈS de RIRE !

Adaptation et dialogues de MARCEL PAGNOL

★
Mise en scène : JEAN BOYER



UN SCÉNARIO... « d'après l'œuvre de MAUPASSANT »...

irrésistible !

DES DIALOGUES... pétillants d'esprit et d'humour !

UNE MUSIQUE... délicieuse !

DÈS AUJOURD'HUI à 15 h

ARCADES

☎ 5 78 78

Jeudi
Samedi
Dimanche
Mercredi

matinées
à
15 heures

Soirées
à
20 h 30
tous les jours

Admis
dès
18 ans



Tel. 5 85 88

LES SPÉCIALITÉS DE LA SEMAINE

RIS DE VEAU « crémière »
Nouilles au beurre

(Mercredi : fermeture hebdomadaire)

G. Jacot

NOUVEAU!
ANTIPASTO

Mélange « rapiculant » de thon, petits légumes, épices à la sauce Don Juan, la boîte 150 g net

-.60

MIGROS

Grande
action

CFF



BRADERIE de la Chaux-de-Fonds

Samedi et dimanche 2 et 3 septembre

Billets spéciaux à prix réduits en 2^{me} classe: Dès Neuchâtel, Fr. 4.60, dès Corcelles Fr. 4.—

Aller : samedi ou dimanche par n'importe quel train.

Retour : samedi ou dimanche par n'importe quel train partant de la Chaux-de-Fonds après 16 heures.

Vente des billets : guichet des billets gares de Neuchâtel et Corcelles - Peseux. Gares Neuchâtel et Corcelles - Peseux.

fête de la Montre La Chaux-de-Fonds

et 17^{me} Braderie

UNIQUE EN SUISSE

Samedi 2 septembre dès 14 h : Grande vente en plein air, 1 km de bradeurs.

Dès 20 h, Fête de nuit, concert, mascarades, danse.

Dimanche 3 septembre dès 14 h 30 : Cortège historique, folklorique et corso fleuri « De Cadrans en Aiguilles ou Visages de la Montre ». Dix musiques et fanfares, vingt chevaux.



BIO

Fbg du Lac 27
Tél. 5 88 88

Tous les soirs à 20 h 30
Mardi, samedi, dimanche, 15 h



CINEMASCOPE
TECHNICOLOR

ALEXANDRE LE GRAND

de Robert Rossen avec RICHARD BURTON - FRÉDÉRIC MARSCH - CLAIRE BLOOM - DANIELLE DARRIEUX • Une grandiose évocation d'un des plus grands souverains et des génies les plus prodigieux dont l'histoire ait enregistré le souvenir. 16 ans

LE BON FILM prolongé samedi-dimanche à 17 h 30

VÉRONIQUE

d'après la célèbre opérette d'ANDRÉ MESSAGER
Gisèle Pascal - Jean Desailly

Les appareils radio munis de cette marque de contrôle garantissent une réception OUC impeccable



PRO. RADIO-TÉLÉVISION

CINÉMA

TÉL. 5 56 66

PALACE

DÈS AUJOURD'HUI à 15 h

Une histoire vraie qui dévoilera la vie d'un agent secret

avec

HANNES MESSEMER

HANSHÖRC FELMY

JOHANNA VON KOCZIAN

TOUS LES SOIRS à 20 h 30

Jeudi, samedi, dimanche, mercredi, matinées à 15 heures

PARLÉ FRANÇAIS

DÈS 16 ANS



« une histoire vraie »

PRIS AU PIÈGE



Le « monstre » de Champ-Bougin n'est rien à côté de ceux utilisés dans le Grand Nord canadien



Cette locomotive faisait le trajet de Dawson aux grandes mines d'or, au bon vieux temps. Maintenant c'est une attraction pour les touristes.

Un de nos lecteurs, en voyant le cliché et en lisant la légende que nous avons fait paraître dans notre numéro du 19 août dernier (« bulldozer » en action sur la future route Neuchâtel-Serrières), n'a pu s'empêcher de faire une comparaison avec un autre « monstre », utilisé, celui-là, dans une région bien éloignée de notre petite Suisse : le Grand Nord canadien, plus précisément au Yukon. Il nous soumet ces trois photographies prises par l'une de ses demi-sœurs établie à Dawson depuis plus de sept ans, ceci non pas dans le but de minimiser le « volume » de l'engin utilisé présentement le long de Champ-Bougin, mais simplement pour donner une idée des moyens utilisés dans cette vaste région du globe où la belle saison est très

écourcée et l'hiver des plus rigoureux. Et n'est-ce pas un anachronisme que de contempler cette vieille « loco » — ressemblant quelque peu à celles utilisées longtemps sur le « Pont-Sagne » — et ces jantes pourvues de pneumatiques gigantesques... Ce qui revient à dire qu'à chaque époque la technique s'adapte aux nécessités (la jeune personne est la fille aînée de la famille).

Autre particularité de la dite contrée : l'utilisation de l'automobile est presque inexistante, pour la bonne raison qu'il n'y a encore que des pistes. C'est la voie aérienne qui a la faveur pour les gens et pour les denrées alimentaires périssables, et aussi afin de gagner du temps, nonobstant les immenses distances.



Le « monstre » de passage à Dawson, alors qu'il s'en va dépanner un autre « monstre » dans le Grand-Nord.

Informations suisses

CONFÉDÉRATION

Les chamois aveugles sont-ils victimes d'une maladie infectieuse ?

Le bruit a couru récemment dans la presse d'outre-Sarine que l'on avait découvert dans la région d'Alpstein des troupeaux de chamois aveugles. La nouvelle s'est répandue avec une rapidité telle que les non-initiés purent avoir l'impression qu'elle émanait d'un groupe important de zoologues. A y regarder de plus près, on s'aperçut qu'elle avait été lancée par un seul homme, Gottlieb Suhner, de Herisau. M. Suhner écrit dans le dernier bulletin de la section « Saentis » du C.A.S. comment il en est arrivé à lancer son cri d'alarme. Ayant rencontré un chamois aveugle, au cours d'une partie de chasse sur le versant sud de la Silberplatte, il se douta de quelque chose. A maintes reprises, il avait lu des détails sur cette redoutable maladie qui dévasta de grandes régions alpines. Son espoir qu'en détruisant les animaux atteints, les aigles empêcheraient chez nous la propagation de la maladie se trouvait ainsi déçu. Ce n'est que plus tard qu'il apprit qu'en 1959 déjà, des chamois aveugles avaient été observés sur les pentes sud des Hohen Kasten et à Gulmen.

Accompagné d'un garde-chasse, de M. G. Suhner, et d'un savant américain, professeur Helmut Buechner, explorateur connu des spécialistes de la faune africaine, M. Klinger, de la clinique vétérinaire de Berne, a entrepris récemment des recherches dans la région où un chamois aveugle avait été aperçu. Il s'agissait, au moyen de munitions narcotiques, de s'emparer d'un animal malade pour pouvoir le soumettre à un sérieux examen clinique. Si la tentative est demeurée sans résultat, M. Klinger a néanmoins pu observer près d'Urnäsch un chamois aveugle en captivité. A son avis, la preuve n'est pas faite que la cécité soit due à une maladie infectieuse. C'est pourquoi il serait désirable de poursuivre les observations sur une base aussi étendue que possible. (C.P.S.)

SCHAFFHOUSE

De nouveau des hérons près de Schaffhouse

Il y a quatre-vingts ans à peine, le gouvernement du canton de Schaffhouse accordait une prime de deux francs pour chaque œuf de héron cendré qui lui était livré, en vue de détruire ce bel oiseau qui décimait les rivières poissonneuses de la région. Plusieurs centaines d'œufs de hérons furent ainsi détruits année après année, si bien que le héron cendré disparut presque entièrement des rives du Rhin et de ses affluents. Aujourd'hui, la colonie de hérons s'accroît de nouveau d'une manière réjouissante. Le passage d'un des vapeurs du Rhin, qui fait la course entre Schaffhouse et Stein-am-Rhein, peut apercevoir, en amont du bourg de Diessenhofen, des quantités assez importantes de hérons perchés sur les arbres qui bordent le Rhin. On annonce maintenant de Schleithem que sept hérons cendrés viennent de s'établir dans la région où ils ont construit leur nid. La nourriture leur est fournie par la Wutach, petite rivière qui sépare le canton de Schaffhouse de la Forêt-Noire. (C.P.S.)



Une des « petites » roues d'une remorque de transport de six roues du Grand Nord. La jeune fille mesure 1 m 64 !

COURRIER des abonnés Entre nous

VOS QUESTIONS - NOS RÉPONSES

UN DÉTAIL (Colombe). — J'appelle détail ce que vous nommez à tort un « réel souci », c'est-à-dire les taches brunes de formes diverses, qui apparaissent sur les mains à un certain âge. Ces taches ne doivent pas être traitées par des acides ou autres matières caustiques. Il y a plusieurs années, le Dr Chable, alors médecin cantonal, nous donna ici même le sage conseil de laisser ces taches tranquilles. Si la vieillesse ne se manifeste que de cette anodine et quasi invisible manière, remerciez-en la Providence et regardez avec sérénité se tacher vos mains.

UNE GRANDE FAMILLE (Ecoiler). — Vous avez vu et visité le château de Stockhalper, à Brigue, et vous me demandez s'il existe des descendants du grand homme qui fut surnommé le roi du Simplon. Il existe encore un descendant, le baron Pierre, qui vit en Suisse. Marié, il n'a que des filles, trois sauf erreur, de sorte que le grand nom du châtelain de Brigue s'éteindra avec le présent héritier.

A LA GUERRE (Candide). — Vous désirez apprendre ce qu'on entend exactement par « feu grégeois ». Vers l'an 680, l'empereur de Constantinople, Constantin IV, Pognat, emploie pour la première fois une arme secrète contre les musulmans ; c'est le feu grégeois, mélange incendiaire de chaux vive, de naphte, de soufre et de poix. Dans son ouvrage « le feu de Dieu », Jean Duché explique son emploi. « On le lançait, écrit-il, avec des flèches enflammées, on le soufflait au moyen de tubes, on le projetait avec des boulets de fer enrobés de lin et d'étope imbibés du produit ; on le chargeait et on l'enflammait sur des barques que l'on envoyait à la dérive contre l'ennemi. Pendant deux siècles la formule de ce mélange resta un secret bien gardé. Mais les musulmans finirent par la découvrir et utilisèrent du « feu sarrasin », autrement dit le fameux feu grégeois, contre les croisés. Dernier renseignement plus tard.

UN TITRE DISPARAIT (Angéline). — Par son mariage, le duc de Kent et la duchesse sa femme sont les seuls titulaires du titre ; la mère du duc, née princesse Marina de Grèce, n'est plus nommée

duchesse de Kent ; encore pourrait-elle être appelée duchesse douairière, sans doute ; mais ce terme s'applique toujours plus rarement de nos jours et il vieillit — à tort ou à raison — la titulaire, ce qui ne plairait pas à l'élégante grande dame si connue par son chic ; elle est désormais appelée la princesse Marina, titre qu'elle portait d'ailleurs avant son mariage. — Je n'ai pas encore reçu la réponse dernière.

CARRIÈRES FEMININES (Soucieux). — Deux adolescentes fort intelligentes et en possession du « bachot » littéraire hésitent, dites-vous, entre plusieurs professions demandant des études universitaires ; vous aimeriez les conseiller efficacement, mais voudriez pouvoir présenter des études convenant bien aux jeunes filles. D'un rapport paru sur les études à l'université de Genève, par exemple, il ressort que la pharmacie attire un nombre toujours plus grand d'étudiants, alors que la médecine avec ses années d'études nombreuses et ses obligations physiques assez lourdes, en attire moins. La biologie, de toutes les sciences, a de l'attrait pour les jeunes filles car elle permet l'entrée dans les laboratoires de produits alimentaires, diététiques, des produits pharmaceutiques, etc. Les sciences économiques et sociales comptent un tiers d'étudiantes, ce qui est considérable ; l'intéressante responsabilité qui découle ensuite de ces études rend apte la femme aux fonctions de chef de service, de femme d'affaires expérimentée, de secrétaire supérieure, etc. L'on ne saurait passer sous silence l'apprentissage des sciences de l'éducation : voilà un domaine en plein essor et une profession qui permet à celles qui l'ont embrassée de former la jeunesse, de diriger les institutions spécialisées dans cette formation — ou cette réforme — de conseiller et d'épauler les pédagogues, etc. Je pense, Monsieur, que ces divers renseignements, obtenus récemment, vous permettront de judicieusement conseiller les adolescentes perplexes et hésitantes. — Derniers renseignements plus tard.

La Plume d'Oie.

TABLES

de cuisine, pieds chromés, dessus rouge, vert, jaune ou bleu

Fr. 98.-

avec 2 rallonges

Fr. 165.-

Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne
Tél. (021) 24 66 66

A vendre

poussette-

pousse-pousse

« Wisa-Gloria » de luxe à l'état de neuf, 100 fr. S'adresser à Mme G. Demuser, Palm-Blanc 5, Serrières.

Lub

Croix-du-Marché (Bas rue du Château) vous offre

RADIO

neufs, bons et bon marché 4 gammes d'ondes avec touches

Fr. 255.-

Fr. 298.-

A crédit : Fr. 45.-, ensuite Fr. 20.- par mois

MEUBLES

à vendre. Tél. 6 38 15.

FRIGOS

Toujours lui...

TANNER



Exposition, Dîme 52
la Coudre - Neuchâtel
Tél. 5 51 31

Excursions FISCHER

Départs : place de la Poste, Neuchâtel

Jeudi 31 août **GRAND-SOMMARET**
LA BRÈVE - LA SAGNE
Départ : 13 h 30
Fr. 8.-

Vendredi 1er septembre **Grand-Saint-Bernard**
Départ : 6 h 15
Fr. 25.50

Dimanche 3 septembre **AROLLA** (Val d'Hérens)
EVOLÈNE - LES HAUDERES
Départ : 5 heures
Fr. 27.50

Dimanche 3 septembre **ADELBODEN**
INTERLAKEN
Départ : 7 heures
Fr. 16.-

Dimanche 3 septembre **MOOSEGG**
BERNE - L'EMMENTAL
Départ : 13 heures
Fr. 12.50

Mercredi 6 : Les trois Cols . . . Fr. 28.50
Mercredi 6 : Saint-Loup . . . Fr. 10.-
Jeudi 7 : Chutes du Rhin-Kloten . . . Fr. 24.50

Programmes - Renseignements - Inscriptions :
Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel)
ou Voyages & Transports (sous les Arcades)
Tél. 7 55 21
Tél. 5 80 44

RESTAURANT LA PAIX

Avenue de la Gare 3, Neuchâtel ☎ 5 24 77
PLAT DU JOUR à Fr. 3.50
(abonnement = Fr. 3.20)
Sur assiette Fr. 2.70
Mets à la carte - Spécialités
Salles pour banquets, soirées, assemblées, etc.

La bonne friture au pavillon des Palattes

Corsaite

Transports

Déménagements

Toutes directions
M. CEPPI, Neuchâtel
Tél. 6 42 71

STUDIO

☎ 5 30 00

Pour 4 jours seulement

Jeudi Matinées Soirées à 20 h 30

Samedi à tous les jours

Dimanche 15 h

Dès aujourd'hui à 15 h

Un film courageux qui expose les moyens peu recommandables de cette catégorie d'individus qui exploitent les situations pénibles de la vie des autres



Erika REMBERG Peter VAN EYCK
Kai FISCHER

Admis dès 18 ans

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations dans les milieux, se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. — Case transit 1232, Berne.

A LA PRAIRIE sous les jours Tranches de veau à la crème sur assiette, Fr. 3.-

Chaton noir cherche foyer. — Tél. 5 98 81.

Dame possédant une maison avec jardin cherche à

garder des enfants

pendant la journée. — Adresser offres écrites à E. E. 3101 au bureau de la Feuille d'avis.

Dimanche 3 septembre

MOTOCROSS DE FRIBOURG

circuit du Bois de la Glâne ; route Fribourg-Posieux-Bulle
Epreuve comptant pour le championnat suisse 500 cm³ inter.

500 cm³ nationaux Essais de 9 h à 11 h

500 cm³ juniors Courses dès 13 h 45

Parcs gratuits ● CANTINES ● Autobus
Patronat : Huiles « Veedol » Trophée « Martini »

Sourde — personne ne le voit



... elle porte le plus petit appareil acoustique «derrière l'oreille» jamais construit, la grande nouveauté

omikron 444

ne pèse que 8 grammes — se dissimule entièrement derrière l'oreille — un chef d'œuvre de la précision suisse — accueil sensationnel aux Etats-Unis.

Démonstration gratuite

Vendredi 1er septembre, de 14 à 18 h 30, A NEUCHÂTEL, chez P. Comminot, opticien, 17, rue de l'Hôpital

Ne décidez rien avant d'avoir essayé l'OMIKRON 444 — Si vous ne pouvez pas vous déplacer, demandez nos prospectus gratuits.

MICRO-ELECTRIC S.A.
Lausanne 2 Pl. St-François Tél. 021/225665

Grand assortiment de

POISSONS FRAIS

du lac, de mer, salés, fumés et marinés

LEHNHERR FRÈRES

GROS et POISSONNERIE Tél. 5 30 92
DETAIL Place des Halles Neuchâtel
Expédition à l'extérieur - Vente au comptant

Veuillez s.v.p. passer vos commandes la veille ou le matin avant 9 heures.

BÉBÉ-ORCHESTRE

Reprise des cours, jeudi 31 août

Classes de violon, violoncelle, solfège, piano, guitare, orgue électronique pour enfants dès l'âge de 4 ans.
Classe de piano : DAISY PERREGAUX, tél. 5 58 52.
Nouveau : ouverture d'une classe d'orgue électronique pour enfants sur instruments réduits. Instruments à disposition à partir de Fr. 295.-

COURS DU SOIR DE GUITARE POUR ADULTES

Renseignements et inscriptions :
MADELEINE JOST, tél. 8 19 37, le matin.

La bonne friture au pavillon des Palattes

Corsaite

Transports

Déménagements

Toutes directions
M. CEPPI, Neuchâtel
Tél. 6 42 71

DÈS AUJOURD'HUI

Tous les jours à 15 h et 20 h 15

ADMIS DÈS 16 ANS

PARLÉ FRANÇAIS

Samedi et dimanche, matinée à 14 h 45

FAVEURS SUSPENDUES

ATTENTION

LE FILM à 20 h 15
pas d'actualités



PRÉSENTE

ATTENTION

LE FILM à 20 h 15
pas d'actualités

Après un triomphal succès dans toutes les capitales du monde et
POUR L'OUVERTURE DE LA SAISON 1961-1962

Un film éclatant de lumière, d'amour et de violence!

Amour...
Comédie...
Suspense...
Musique...

Le chef-d'œuvre incomparable
de
RODGERS & HAMMERSTEIN'S
SOUTH PACIFIC
COLOR by DE LUXE

Production :
Buddy ADLER

Réalisation :
Joshua LOGAN

Released by
20th
Century-Fox

Un enchantement des yeux et des oreilles...

PACIFIQUE SUD

avec

ROSSANO BRAZZI
JOHN KERR

MITZI GAYNOR
FRANCE NUYNEN

Distribué par

CINEMASCOPE



Couleurs par DE LUXE

En 5 à 7

SAMEDI - DIMANCHE

LUNDI

à 17 h 30

DÈS 16 ANS

Un film jeune... pour les jeunes!

LES DÉCHAÎNÉS



Sal
MINEO ★

Christine
CARERE ★

Barry
COE ★

Barbara
EDEN ★

Gary
CROSBY ★

Terry
MOORE

EN CINEMASCOPE - COULEURS

Dernières dépêches de la nuit

L'U.R.S.S. reprendra ses expériences nucléaires

WASHINGTON (ATS, AFP, UPD). — Le département d'Etat a convoqué brusquement les journalistes dans la soirée de mercredi pour leur communiquer le texte d'un programme radio-diffusé de Moscou en direction de l'Asie centrale et dans lequel il est fait allusion à une décision du gouvernement soviétique de procéder à des explosions expérimentales d'armes nucléaires « pour renforcer la sécurité du pays et des autres Etats du camp socialiste ».

Cette nouvelle a fait sensation à Londres. Le Foreign Office a été « frappé de stupeur » à l'annonce de ce qui est considéré comme une « initiative rétrograde ».

Projets de construction de bombes de vingt, trente, cinquante et cent millions de tonnes trinitol

« Des projets de construction de bombes nucléaires de vingt, trente, cinquante et cent millions de tonnes trinitol (TNT) sont déjà élaborés », annonce encore la déclaration du gouvernement soviétique.

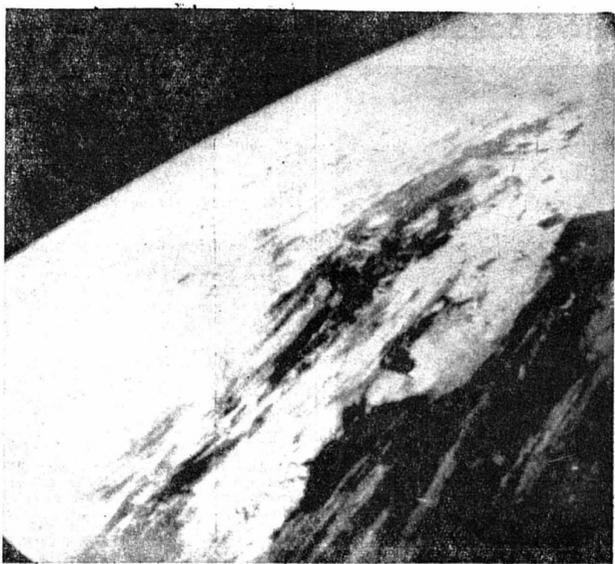
Deux propositions américaines à Genève

La conférence nucléaire de Genève a été saisie de deux nouvelles propositions américaines auxelles s'est associée la délégation britannique.

La première porte sur la direction administrative de l'organisation de contrôle projetée et constitue un compromis entre la thèse occidentale, qui place un administrateur unique à la tête de l'organisation, et la thèse soviétique — le fameux « plan troïka » — qui fait marquer le pas aux négociations depuis cinq mois.

La seconde proposition s'efforce de rapprocher les points de vue occidental et soviétique dans la question de la composition des équipes d'inspection.

C'est ainsi que Titov a vu la terre



Les premières photos prises au cours du voyage spatial du deuxième cosmonaute russe viennent d'être publiées. On y reconnaît la surface terrestre (notre cliché), à travers les nuages. Cette photo a été prise à 250 km de distance de la terre.

Les développements diplomatiques de l'affaire berlinoise Les Alliés sont enfin d'accord sur la marche à suivre

Les ministres des affaires étrangères occidentaux se réuniront en septembre à Washington et prendront ensuite contact aux Nations Unies avec M. Gromyko

BERLIN (UPI). — Un compromis a enfin été réalisé à Washington où le groupe quadripartite essayait depuis quelques jours de sortir de l'impasse où se trouvait la question d'éventuelles négociations avec les Soviétiques au sujet de Berlin.

Rappelons que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne étaient partisans de proposer immédiatement l'ouverture de négociations. La France, par contre, estimait qu'il ne fallait pas négocier sous la menace et qu'il appartenait à M. Khroutchev de faire les premiers pas, puisque c'était lui qui avait déclenché la crise. Une initiative trop précipitée des Occidentaux risquait d'être prise pour une preuve de faiblesse.

Les positions étaient donc diamétralement opposées. Il fallait arriver à un

Le Brésil déchiré

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Cette décision a été portée à la connaissance de tous les hauts chefs militaires. »

« Ce message a été diffusé à plusieurs reprises par la radio « légalité ». »

M. Mazzili, président provisoire, a en outre relevé de leurs fonctions le général Peri Belavacqua, commandant la troisième division d'infanterie et le gé-

ral Oromar Ozorio, commandant la première division de cavalerie. Le général d'armée Oswaldo Cordeiro de Faria qui était chef d'état-major, est nommé commandant de la troisième armée et le commandant Roberto Moreira Garez, président du conseil de sécurité nationale.

M. Kubitschek est pessimiste

L'ex-président Kubitschek a déclaré hier, après une entrevue à Brasilia avec le maréchal Odilio Denys, ministre de la guerre, qu'il était « très pessimiste » en ce qui concerne la possibilité d'éviter une guerre civile.

« Quand les militaires s'emballent, on ne peut plus les arrêter », a-t-il dit. M. Kubitschek, qui est aujourd'hui sénateur, a fait une démarche auprès du nouvel « homme fort » brésilien pour l'amener à revenir sur sa décision d'empêcher le retour au Brésil du vice-président Goulart.

Toutefois, le maréchal Odilio Denys n'a rien voulu entendre et M. Kubitschek en a tiré la conclusion suivante: « Il n'y a d'autre choix que de s'incliner devant la violence ou de combattre la violence par la violence. »

L'armée prend position à Rio... On apprend de la capitale que l'Etat de Guanabara que l'armée commence à prendre position dans le centre de Rio-de-Janeiro.

On déclare dans les milieux politiques de Sao Paulo que les autorités civiles et militaires de Rio paraissent ainsi prendre la tête du mouvement « anticommuniste ».

... et les partisans de Goulart à Porto Alegre

Par ailleurs, le ministre brésilien de la marine annonce que les partisans du vice-président, Joao Goulart, ont bloqué l'entrée sud du port de Porto Alegre, pour empêcher des bâtiments ennemis d'y pénétrer.

CHARGE DE PLASTIC DEVANT L'APPARTEMENT DU PASTEUR BOEGNER

Mercredi soir, une charge de plastic a éclaté devant l'appartement du pasteur Boegner, qui avait occupé le poste de président de la Fédération protestante de France jusqu'au 31 janvier dernier. Cette explosion semble avoir pour auteurs des éléments de l'OAS.

CONFÉRENCE DU PACTE DE CASABLANCA: APPUI TOTAL AU « G.P.R.A. »

Le communiqué du comité politique africain du pacte de Casablanca déclare que les chefs de délégations, après avoir étudié l'évolution de la situation en Algérie, « ont affirmé leur appui total au « G.P.R.A. » et au peuple algérien dans sa lutte pour l'indépendance et l'unité territoriale de l'Algérie », annonce la radio du Caire.

Dernière heure sportive

Les championnats du monde cyclistes à Cérignon

Plus de 8000 spectateurs se sont encore déplacés hier soir au vélodrome de Zurich-Oerlikon pour assister à la dernière réunion des championnats du monde sur piste, réunion qui comprenait les finales de la poursuite amateurs et du demi-fond professionnels.

Les demi-finales de la poursuite amateurs ont été marquées par une surprise: l'élimination du tenant du titre, le Français Delattre, qui a été nettement battu par le Hollandais Oudkerk. Le même Oudkerk s'est incliné, lors de la finale, devant son compatriote Nijdam.

Résultats: 1re demi-finale: Jacobus Oudkerk (Ho) 4'58"8; Marcel Delattre (Fr) 5'03"8. 2me demi-finale: Hendrik Nijdam (Ho) 4'59"4; Bert Ernesto Contreras (Arg) 5'01"1. Finale 1: Nijdam (Ho) 4'59"8; 2. Oudkerk (Ho) 4'57"3. Finale pour la 3me place: 1. Delattre (Fr) 5'05"8; 2. Contreras (Arg) 5'06"2.

La finale du championnat du monde de demi-fond professionnels a permis au favori, l'Allemand Karl-Heinz Marsell de s'imposer. On relèvera aussi l'excellent comportement de notre représentant Max Meier qui s'est finalement classé troisième.

Classement: 1. Karl-Heinz Marsell (All) les 100 km en 1'29'16"4 (moyenne 67,209); 2. Paul Depaepe (Be) à 30 m; 3. Max Meier (S) à 160 m; 4. Jean Raynal (Fr) à un tour et 200 m; 5. Martin Wierstra (Ho) à un tour et 280 m; 6. Arle van Houwelingen (Ho) à deux tours et 7. Valentin Peetry (All) à 5 tours et 255 m.

Football: A Berlin, en match aller de football comptant pour le tour préliminaire de la coupe d'Europe, l'A.S.K. Vorwaerts de Berlin-Est a battu le F. S. Linfield, champion d'Irlande du Nord, par 3-0 après avoir mené à la mi-temps par 2-0. Le match retour est prévu pour le 20 septembre à Belfast.

Match amical de football: Servette-Urania 6-1 (2-0). L'avant-centre Robbianna a marqué quatre buts.

Championnat d'Angleterre de football: Birmingham City-Norwichham Forest 1-1; Bolton-Sheffield Wednesday 4-3; Chelsea-Manchester United 2-0; Everton-West Bromwich Albion 3-1; Manchester City-Fulham 2-1.

Situation confuse dans la province Orientale

Le consul des Etats-Unis expulsé de Stanleyville

LÉOPOLDVILLE (ATS, AFP et UPD). — Un bataillon de « casques bleus » éthiopiens en nombre de 350 hommes est arrivé mardi en renfort à Stanleyville, capitale de la province Orientale, où la tension n'a cessé de monter depuis quelques jours.

Un représentant de l'ONU arrêté puis relâché

Samedi dernier a affirmé un voyageur, M. Ingram Englund, Suédois, représentant de l'ONU à Stanleyville, avait été arrêté sur l'ordre de M. Antoine Gizenga, vice-premier ministre du gouvernement Adoula, et qui n'a toujours pas quitté sa résidence de Stanleyville. Ce n'est que sur un coup de téléphone du colonel éthiopien, qui a menacé M. Gizenga de faire tirer au mortier sur sa résidence, que M. Englund a été libéré. Celui-ci s'était rendu chez M. Gizenga pour discuter du sort de l'aviation irrégulière jordanienne, saisi par l'ONU la veille sur l'aéroport de Stanleyville, à la demande de M. Cyrille Adoula, premier ministre du gouvernement central de Léopoldville.

Manifestations contre l'ONU et les Américains

La saisie de l'aviation irrégulière jordanienne, d'autre part, servi à des manifestations de masse de toutes sortes: durant le week-end, la foule s'est rassemblée à plusieurs reprises devant le monument érigé à la mémoire de Patrice Lumumba et devant le quartier général de l'ONU. Elle a été invitée à manifester contre l'organisation internationale et les Américains.

C'est dans ces conditions que M. Thomas Cassidy, consul des Etats-Unis à Stanleyville, a été arrêté, puis relâché, enfin astreint à résidence pendant deux jours, avant de pouvoir prendre l'aviation pour Léopoldville, où il est arrivé mercredi soir.

Le consul aurait été expulsé par un ordre signé de M. Gizenga, lui signifiant qu'il était indésirable.

Le consul était intervenu lors de la saisie de l'aviation jordanienne, qui était piloté par deux ressortissants américains.

On apprend, d'autre part, que M. Gizenga a lancé un nouveau parti politique dont il assure la présidence: le parti national Patrice-Lumumba.

YOUGOSLAVIE

Prises de positions avant l'ouverture de la conférence de Belgrade

BELGRADE (ATS, AFP, UPI). — MM. Nasser, président de la RAU, Mobito Keita, président de la République du Mali, Ben Khedda, président du « G.P.R.A. », Osvaldo Dorticos, président de Cuba, ainsi que Mgr Makarios, président de la République de Chypre sont arrivés hier à Belgrade où ils ont été accueillis par le maréchal Tito.

L'Union soviétique, qui était restée jusqu'ici ostensiblement indifférente à l'égard de la conférence des pays neutristes qui doit s'ouvrir demain à Belgrade, semble être en train de changer d'attitude.

D'autre part, le président Kennedy a annoncé qu'il avait envoyé aux leaders des nations non engagées à Belgrade un message dans lequel il soulignait le grand nombre de points sur lesquels les Etats-Unis partagent les buts des neutres: respect pour la chartre des Nations Unies, développement accéléré des ressources économiques, engagement de défendre une société mondiale dans laquelle les peuples puissent être les maîtres de leur propre destinée, abolition de l'exploitation humaine sous toutes ses formes, et paix mondiale.

ALGERIE

Incidents à Oran

ORAN (UPI). — De nouveaux incidents ont eu lieu mercredi à Oran entre les deux communautés. Après les obsèques de cinq des six victimes musulmanes des incidents de lundi soir, obsèques qui se sont déroulées dans le calme, seuls les commerçants musulmans ayant fait grève, des incidents ont débuté dans la ville européenne où une grève générale avait fermé cafés, bars, cinémas et magasins dès 13 heures.

Ces incidents ont dressé les uns contre les autres les Européens et les musulmans.

Le bilan des incidents se monte à 3 morts musulmans et 25 blessés européens et musulmans.

Dans un tract qui a été diffusé hier soir, l'OAS rejette sur les communistes la responsabilité des incidents et déclare que le tract incitant les Européens à la grève, n'émane pas d'elle.

D'autre part, cinq charges de plastic ont fait explosion mercredi dans la ville d'Alger. On ne signale heureusement aucun blessé, mais les dégâts matériels sont très importants.

Signalons encore qu'un adjoint du maire de l'ex-municipalité de Bône a été tué par un coup de poignard. L'assassin a pu prendre la fuite.

ETATS-UNIS

Lancement d'un « Discoverer » — Les Etats-Unis ont lancé, mercredi, un satellite « Discoverer » contenant une capsule qui doit être éjectée dans l'espace et récupérée près des Iles Hawaii.

Le drame du Mont-Blanc

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Grâce aux objets personnels éparpillés dans la neige et recueillis après coup, leur identité a pu être établie. Il s'agit de M. et Mme Rudolf Bormann, de Hambourg, et de Helmut-Volker et Gisèle-Renate, leurs enfants, âgés de 12 et 14 ans. Les deux autres, Italiens: Adolfo et Sauro Biancocoli, de Trieste, le père et le fils, âgés de 45 et de 12 ans.

Cependant, les autres cabines s'étaient immobilisées après d'atroces secousses que ceux qui les ont vécues ont évoquées très simplement, incapables d'exprimer dans son intensité l'horreur qui dut les saisir et dont quelques-uns se disent marqués pour le restant de leurs jours.

Douze heures d'attente

M. François Plottier, avoué à Bonneville, qui faisait l'excursion avec sa femme et sa petite fille, raconte: « J'ai senti une secousse. Mais j'ai pensé que c'était le souffle de l'aviation à réaction. Soudain, notre cabine s'est mise à rouler en arrière, pour s'arrêter finalement à une certaine de mètres au-dessus du sol. Tout l'après-midi nous avons vu les sauveteurs et les hélicoptères, sans savoir ce qu'ils allaient faire. Nous avons attendu douze heures avant d'être ramenés sur le Gros-Rognon. »

Pourtant, il semble que les touristes aient assez vite repris leurs esprits et que la majorité ait attendu calmement d'être secourue, non sans se demander toutefois comment cela se pourrait dans la situation impossible où ils se trouvaient.

Une tragique position

Mais le sort le plus tragique a été celui des passagers qui ont dû passer la nuit dans les cabines suspendues au-dessus du vide. Par bonheur, cette nuit-là a été exceptionnellement douce

et cette clémence du temps a influé sur le moral des touristes prisonniers qui, pour la plupart, étaient en tenue légère. Les pompiers de Chamonix, amenés sur les lieux, avaient allumé des projecteurs pour rendre confiance aux passagers avec lesquels ils conversèrent à pleine voix afin de tromper l'interminable attente.

Comme dans tous les événements de ce genre, les exemples de solidarité, de chaleur humaine furent innombrables.

Luisa Scavarda, de Milan, qui voyageait avec sa mère, raconte que sans le guide alpin Pietro Cesera, elle serait peut-être morte de froid: « Il nous a forcées à boire du cognac; il a donné sa veste imperméable à ma mère et nous a ordonné de ne pas cesser de nous parler toute la nuit, de veiller que l'autre ne succombe pas à cette torpeur mortelle en montagne. »

Un exploit peu commun

Un aspirant guide alpin de vingt ans, Christian Mollier, s'est sauvé sans aide par un exploit assez extraordinaire: il est descendu cent cinquante mètres à la force des bras le long du câble sectionné, après avoir vu tomber dans le vide les trois benêts qui suivaient la sienne.

Le récit d'un couple de Genève

M. Rieben, de Genève, décrit comment l'accident s'était produit. « Notre cabine fut soudain stoppée après une brusque secousse, à 13 h 20, mardi, et on ne nous a pas sortis que mercredi matin à 7 h 30. Jusque-là, nous sommes demeurés suspendus dans le vide, à une hauteur de quelque deux cents mètres. La nuit dans la cabine fut une agonie. La benne fut secouée à plusieurs reprises, lorsque des sauveteurs tentaient de la pousser en direction de Helbronner. Par deux fois, des cabines proches entrèrent en collision avec la nôtre, dans un terrible fracas. Nous étions notre fin venue. Nous nous attendions à nous écraser sur le glacier, qui avait l'air plus horrible encore sous le clair de lune. »

Mme Rieben déclara pour sa part: « Nous ne franchirons jamais plus ces montagnes. Ces événements demeure-

MESURES REVOLUTIONNAIRES A LISBONNE

Le Portugal intègre ses territoires d'outre-mer

Les indigènes auront les mêmes droits politiques que les Portugais de la métropole

LISBONNE (ATS/AFP). — Des mesures, qualifiées de « révolutionnaires », ont été annoncées hier par M. Adriano Moreira, ministre des territoires d'outre-mer. En effet, aux termes d'un décret, actuellement à l'imprimerie nationale, l'ancien statut de l'indigénat (datant de 1954) est révoqué et tous les natifs des territoires d'outre-mer deviennent « Portugais à part entière ». Ils bénéficieront désormais des mêmes droits politiques que les Portugais de la métropole.

C'est ainsi qu'en Angola, par exemple, ou sur un total de 29 membres du conseil législatif, il n'y avait que deux représentants des indigènes — et encore ceux-ci étaient nommés et non élus — la population indigène viendra à chaque province (Angola, Mozambique, Guinée, etc.) de fixer elle-même la composition du conseil.

Les indigènes décideront eux-mêmes s'ils désirent se conformer aux usages et coutumes ancestraux ou s'ils veulent opter pour le droit civil portugais.

La réglementation de la propriété respectera l'usage de la propriété collective ou communautaire.

D'autre part, aux prochaines élections, les indigènes voteront sur un pied d'égalité avec les Blancs pour la désignation des sept députés représentant l'Angola et un nombre identique représentant le Mozambique à l'Assemblée nationale portugaise.

La qualité d'électeur sera déterminée selon les mêmes principes qu'en métropole: être contribuable, ou savoir lire et écrire.

Comme on demandait à M. Moreira si les mesures prises constituaient un changement d'orientation dans la politique suivie à l'égard des territoires d'outre-mer, le ministre a répondu: « Les événements qui se déroulent en Angola ont plutôt retardé l'activité l'adoption de ces mesures qui étaient à l'étude depuis longtemps. »

Vers la création d'un marché commun portugais

Enfin, on apprend que M. Correia de Oliveira, ministre d'Etat chargé des questions économiques, annoncera la semaine prochaine des mesures visant à accélérer la création d'un marché commun portugais permettant la libre circulation des marchandises entre la métropole et les territoires d'outre-mer.

Des écoliers bernois qui ont frisé la catastrophe

De notre correspondant de Berne: L'une des classes de l'école française de Berne, comprenant 15 élèves, âgés de 15 à 16 ans, était partie, mardi matin, pour Chamonix, d'où elle devait gagner Courmayeur par le télécabine de l'Aiguille du Midi et de la Vallée-Blanche. Les jeunes Romands étaient arrivés à 12 h 30 à Chamonix où ils prirent un repas. Ils s'apprêtaient à se rendre à la station du télécabine, lorsqu'ils apprirent l'accident, survenu à 13 h 45, qui avait arrêté tout le trafic.

Les élèves et leur maître sont restés à Chamonix, mais ils l'ont échappé belle.

G. P.

Un prodige de secours en montagne

Par sa rapidité, son ampleur et la prouesse technique qu'elle représente, l'opération de sauvetage de la Vallée-Blanche est un des plus beaux exploits — on peut dire un prodige — du secours en montagne. Tant du côté italien que du côté français, les sauveteurs s'étaient mis en marche dès qu'ils avaient appris la catastrophe. Mais ils risquaient leur vie, jouant les funambules pour arrimer les benêts à un treuil de secours actionné à la main.

Le télécabine immobilisé pour deux mois au moins

Maintenant la parole est aux experts. La société franco-italienne, propriétaire du télécabine, évalue les dégâts, qui sont considérables. Si les compagnies d'assurance couvrent bien le risque civil et les dommages causés aux passagers, aucune n'assure les ruptures de câbles.

Le télécabine restera indisponible pour deux mois au moins: un mois pour construire le câble tracteur, long de onze kilomètres, et un autre pour la pose.

Comment un tel accident a-t-il pu se produire? C'est la question que se posent tous ceux qui connaissent bien cette région. Et comment un avion à réaction pouvait-il se livrer à des exercices en « rase-mottes » alors que l'existence du téléphérique est connue de tous et que les cabines aux toits peints en rouge servent de balises.

A cette dernière question, on peut répondre que la vitesse de l'avion à réaction n'a peut-être pas permis au pilote de se rendre compte du danger. Il a perdu dans l'aventure un réservor.

AVIS TARDIFS

31 août, pour une année, fermeture de la confiserie Vautravers

RABAIS SPECIAL

Hôtel Pattus, Saint-Aubin

Ce soir les adieux de l'orchestre du Casino de Rimini.

Dès vendredi 1er septembre, LES VISSANI

Samedi 2 septembre à 17 heures

CANTONAL-LE LOCLE

MATCH DE CHAMPIONNAT

Aujourd'hui 31 août SOLEIL Lever 05.47 Coucher 19.13 LUNE Lever 22.28 Coucher 12.02

En page 4, le carnet du jour et les émissions radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

Nos gyms à l'écran

Pour une belle Fête fédérale, ce fut une belle fête. On en parlera longtemps, non sous le toit des chaumières, mais dans les réunions de nos sociétés de gymnastique...

Nemo peut annoncer que la toute prochaine édition du Ciné-journal suisse contiendra de nombreuses images des fêtes de samedi et dimanche. Le tiers de la bande a été réservé à la manifestation de Neuchâtel.

En même temps que les meilleurs gymnastes à l'athlétique se retrouvaient sur le terrain de la Maladière, les pèlerins étaient rassemblés autour de la pelouse. Nous avons constaté qu'un gymnaste le reste toute sa vie. La preuve en est que quelques octogénaires étaient présents dans le public. Un nonagénaire — il aura 91 ans le 11 novembre — était à moitié absent. Il s'agit de M. Luigi Guinand, professeur retraité, membre honoraire de la S.F.G., domicilié à Murillo, au Tessin, qui n'avait pu faire le voyage, mais qui a envoyé un mandat de 20 fr. au comité d'organisation.

M. Guinand, resté fidèle au pays neuchâtelois, ne manque jamais de faire un tel geste quand une manifestation de gymnastique se déroule dans notre canton.

Si la gymnastique conserve le corps, elle conserve aussi le cœur. NEMO.

Autorisation

La chancellerie d'Etat nous communique : Dans sa séance du 30 août, le Conseil d'Etat a autorisé M. Andres Nascani, domicilié à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité d'assistant-pharmacien.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 25 août. Bregnard, Jacques, fils de Charles-René, mécanicien, à Saint-Aubin, et de Clara-Madeleine, née Sommer. 26. Aeschlimann, Didier-James, fils d'Albert-Charles, conducteur de véhicules, à Neuchâtel, et de Colette-Arlane, née Fühmann; Paganuzzi, Edoardo-Alberto, fils d'Edoardo, apprenti boucher, à Neuchâtel, et d'Anita, née Buttet; Witschi, Jacqueline, fille de Hans, technicien-électricien, à Neuchâtel, et de Margaretha, née Käser; Challandes, Philippe-André, fils de José-Moise, chef d'atelier, à Fontalmelon, et de Raymonde-Gabrielle, née Maller. 27. Bréa, Catherine-Denise, fille d'Emile-Charles, mécanicien, à Neuchâtel, et de Denise-Julie, née Cavin; Henrot, Fabienne-Adrienne-Georgette, fille de Jean-Edmond, ingénieur, à Neuchâtel, et de Francine - Berthe - Augustine - Adrienne - Julienne, née Bastin; Maendly, Michel, fils de Robert-Antoine, ajusteur, à Boudry, et d'Yvette-Marie, née Rappo. 28. Pittet, Serge-André, fils de Maurice-André, horloger, à Neuchâtel, et de Huguette-Henriette, née Mathez; Aeberli, Fabienne, fille de Jacques-Henri, chef de chantier, aux Ponts-de-Martel, et de Geneviève-Marie - Antonie, née Julmy; Aeberli, Véronique, aux mêmes. 29. Marioni, Véronique-Béatrice, fille de René-Jean, mécanicien, à Neuchâtel, et de Denise-Suzanne, née Paillard; Devaud, Nadia-Christine, fille de Roger-Charles, représentant, à Colombier, et de Monique-Suzanne, née Paroz.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 29 août. Crotti, Arturo, maçon, et Beaujon, Rosmarie, les deux à Bâle; Fischer, Jean-Claude, employé de commerce, et Pfister, Rosmarie, les deux à Bâle; Moser, Hans-Hermann-Gottlieb, comptable, à Neuchâtel, et Häusel, Verena, à Rheinfelden; von Kessel, Hans-Jobst-Gustav-Konstantin-Silvius, gérant de banque, à Colmar (Allemagne), et Riba, Anne-Chantal, à Neuchâtel; Gini, Daniel, mécanicien, à Belley (France), et Mouchet, Josiane-Ariette, à Lausanne.

MARIAGES. — 26 août. Kroun, Rudolf-Emil, infirmier, et Knobelopsis, Elisabeth-Monika, les deux à Neuchâtel; Dill, Max, pâtissier, et Stettler, Erika, les deux à Neuchâtel.

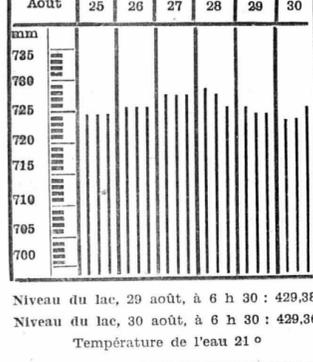
DECES. — 29 août. Crelier née Morin, Violette-Eugénie, née en 1889, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Crelier, Louis-Désiré.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants

Tél. (039) 6 49 02 Neuchâtel Agent général: Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, — 30 août. Température : Moyenne : 21,9. Max : 15,2. Min : 28,1. Baromètre : Moyenne : 724,4. Vent dominant : Direction : sud faible jusqu'à 16 h 30. Etat du ciel : clair.



Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons. Le beau temps se maintient. Par endroits passage de nuages. Températures en plaine comprises entre 24 et 28 degrés l'après-midi. Vents faibles variables, en général du secteur nord à l'est.

A Neuchâtel et dans la région

LA VILLE

AFFAIRES COMMUNALES

Au Conseil général

Dépôt d'une motion au sujet des futures constructions de Trois-Portes

L'ordre du jour de la séance de lundi qui tiendra le Conseil général comprendra en supplément la motion suivante, de M. Charles Maeder :

Vu l'interpellation du 12 octobre 1959 du conseiller général Claude Junier au Conseil général, au sujet des constructions envisagées sur le terrain situé entre Trois-Portes et l'Évoles,

vu l'émotion provoquée dans le public à l'annonce du départ de ces constructions et par le commencement des travaux de terrassement, dont la presse s'est fait l'écho,

Je demande au Conseil communal si toutes les possibilités de limiter le volume des constructions envisagées ont été étudiées, ceci en particulier afin de sauvegarder le caractère résidentiel de cette partie de la ville.

Afin de ne pas provoquer un gros retard à la solution de ce problème important et complexe, je demande au Conseil communal d'accepter qu'une commission de nos Conscils puisse se pencher sur ce cas.

Je demande l'urgence pour cette motion.

Pour l'École de mécanique et d'électricité

Le Conseil communal demande au Conseil général un crédit complémentaire de 47.574 fr. 75 pour la couverture des dépassements de crédits affectés aux travaux d'agrandissement de l'École de mécanique et d'électricité et de restauration de l'ancien bâtiment.

Ventes d'immeubles et de terrains

Le Conseil général devra, dans sa séance de lundi, se prononcer sur plusieurs opérations immobilières.

Le Conseil communal propose de vendre, pour le prix de 258.423 fr. 85, les bâtiments et terrains loués actuellement à Movomatic S. A., à la rue des Gouttes-d'Or. Cette entreprise envisage d'agrandir ses locaux, du fait de l'extension prise par ses fabrications.

La ville envisage de vendre une parcelle de terrain de 2073 mètres carrés, au prix de 29 fr. de mètre carré, au Tombet, immédiatement au sud de la halte des Deures (où se trouve l'ancienne station électrique, qui sera démolie), aux Papeteries de Serrières S. A. Est prévue également la vente de quatre parcelles de terrain au Pain-Blanc pour la construction de maisons familiales, au prix de 32 fr. le mètre carré, plus les frais de viabilité habituels.

Pour la construction d'un pavillon à l'usage de jardin d'enfants au Mail

En mars 1961, le Conseil général avait voté un crédit de 15.000 fr. pour le déplacement du pavillon du jardin d'enfants du Mail sur le terrain de l'ancien cimetière. Or, on a constaté que ce pavillon est si vétuste qu'il ne supporterait pas l'opération. Aussi le Conseil communal envisage une construction nouvelle, assez semblable au pavillon de Coquemène, d'où une demande de crédit complémentaire de 37.000 fr.

ACCIDENTS

Une voiture contre un scooter

(c) Hier, à 17 h 15, une voiture vaudoise qui circulait sur l'avenue du Lermars en direction de la ville a bifurqué à gauche pour entrer dans le parc de la place du Port. En faisant cette manœuvre, le conducteur ne remarqua pas un scooter qui venait en sens inverse. Les deux véhicules entrèrent en collision et subirent de légers dégâts matériels.

VALLEE DE LA BROYE

Montet (Broye)

Cinquantième permis de chasse (c) M. Alfred Maendly, syndic de Montet, a reçu gratuitement de l'Etat de Fribourg son 50me permis de chasse.

PAYERNE

Cela devient sérieux !

(c) Dès le 1er septembre, la gendarmerie cantonale, en collaboration avec la police municipale, s'occupera également du contrôle de la fermeture des établissements publics.

VAL-DE-RUX

Un camion sort de la route à Boudevilliers



(c) Un nouvel accident de la circulation s'est produit mardi soir à 18 h 30 sur la route cantonale Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds. Un camion d'une entreprise de Neuchâtel descendait normalement au-dessous de Malvilliers, quand soudain, pour une cause inconnue, le cardan de transmission se rompit dans un grand fracas et, tournant sans retenue, creva les tuyaux d'huile des freins. Plus rien ne le retenant, le lourd véhicule prit de la vitesse, mais grâce à la présence d'esprit du chauffeur, qui le dirigea dans les champs, il termina bientôt sa course contre un arbre. Le camion a subi d'importants dégâts et une partie de la marchandise contenue à l'intérieur s'est répandue sur le sol. Heureusement, ni le chauffeur, ni la vendeuse n'ont été blessés.

VAL-DE-RUX

BOUDEVILLIERS

Les moissons

(c) Le beau temps se maintenant depuis plus d'une semaine favorise la rentrée d'excellentes récoltes et, grâce aux machines perfectionnées qui fauchent le blé, le battent et le lient en gerbes d'un seul coup, les moissons sont bientôt terminées.

Si la poésie et la force émanant des grands attelages a disparu avec la mécanisation de l'agriculture, celle-ci a facilité le travail de la terre et augmenté le rendement. C'est pourquoi l'on supporte avec résignation le vrombissement des grosses machines dans l'air lourd des après-midi d'été.

VALANGIN

Dans nos sociétés locales

(c) Dimanche 20 août, les membres du Chœur mixte paroissial sont partis en car, par temps gris, pour aller faire leur course annuelle au lac Retaud. Bien vite le soleil est apparu et les participants ont finalement bénéficié d'une très belle journée. Des arrêts ont eu lieu à Gruyères, près l'église, pour assister au culte au lac Retaud où eut lieu le dîner, à Gstaad, Thoun et Bernes.

Dimanche dernier, les membres de l'Association de développement sont montés à la Bergeonne où ils ont pu déguster la soupe aux pois et un excellent jambon. Les participants, au nombre d'une soixantaine, ont jouté d'une magnifique journée en montagne.

VALANGIN

LES HAUTS-GENEVEYS

Un dangereux dépassement qui coûte cher

Mardi, à 18 h 10, au tournant de l'Aurore, sur le versant sud de la Vuedes-Alpes, une voiture du Locle a voulu faire un dépassement en troisième position, alors qu'une voiture doublait déjà un train routier.

La voiture locloise dut se rabattre brusquement, mais elle était encore sur la gauche de la route lorsque arriva une autre voiture en sens inverse; la collision fut inévitable.

Gros dégâts matériels aux deux voitures mais, heureusement, pas de blessés.

REGIONS DES LACS

FAOUG

Ebloui par les phares d'une voiture

(c) Un motocycliste roulant de nuit à la sortie de Faoug, en direction de Morat, a été ébloui par les phares d'une voiture arrivant en sens inverse et a renversé deux piétons cheminant sur le bord de la route. Le motocycliste a été conduit grièvement blessé à l'hôpital de Meyriez. L'un des piétons, M. Stämpfli, domicilié à Faoug, a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins sur place.

YVERDON

Collision à un carrefour

(c) Mercredi, à 15 h 30, un automobiliste d'un village voisin, qui circulait dans la rue du Nord en direction de la ville, n'avait pas cédé la priorité de droite à un véhicule venant de la rue des Pêcheurs. La conductrice de ce véhicule, qui a été heurtée, se plaint de douleur à la poitrine et aux jambes.

Chute de vélo

(c) Mercredi, à 14 h 30, le jeune Gabriel Hugué, âgé de 11 ans, habitant chemin de Beauregard 9, est tombé de vélo et a dû être transporté à l'hôpital d'Yverdon avec des plaies aux jambes et aux genoux.

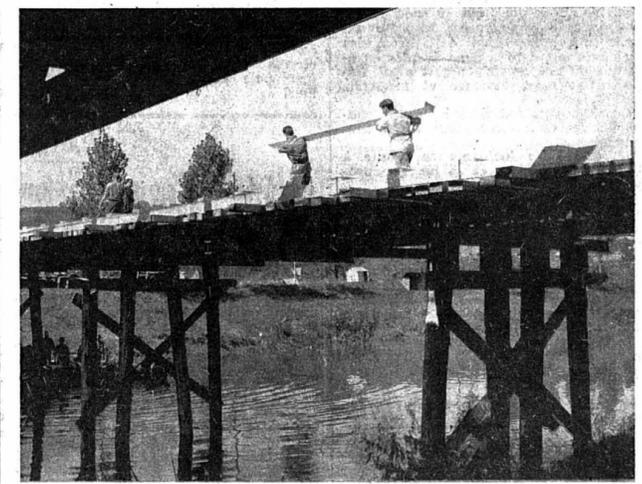
Jambe cassée

(c) M. Henri Roulet, âgé de 45 ans, habitant rue de l'Indépendance 16 à Yverdon, a eu le pied pris dans une racine alors qu'il se trouvait en forêt et s'est fracturé une jambe dans sa chute. On l'a transporté à l'hôpital d'Yverdon.

La foire d'aout

(c) La foire du mois d'aout à Yverdon a été fort modeste comme c'est généralement le cas car de nombreux campagnards ont préféré poursuivre leurs travaux dans les champs. Par contre, le marché aux porcs a été très animé; on y a dénombré environ 500 pièces.

Les sapeurs ont construit un pont à Salavaux



(c) Le pont de Salavaux, qui traverse la Broye, va être remis complètement à neuf. On procédera, durant ces deux prochains mois, à la refaçon de toute la partie métallique. D'autre part, l'actuel tablier du pont sera remplacé par un tablier en béton armé et un trottoir aménagé à l'extérieur du pont.

Comme la circulation sera interrompue sur le pont pendant la durée des travaux, une compagnie de sapeurs a construit en un jour, mardi, un pont provisoire, qui pourra supporter une charge de 14 tonnes et sera à sens unique.

JURA BERNOIS

FRINVILLIER

De l'éblouissement par le soleil à la collision

(c) Mercredi à 14 heures, un automobiliste chaux-de-fonnier, qui descend Bienne en pilotant une petite voiture commerciale, fut ébloui par le soleil un peu avant la bifurcation de la route de Plagne. Il baissa alors le pare-soleil, mais oubliant de regarder en même temps sa route, son véhicule obliqua à gauche et entra en collision avec une fourgonnette roulant en sens inverse. Le conducteur de cette dernière, un épiciériste de Péry, fut blessé au front et subit des ecchymoses et des contusions. Il dut avoir recours aux soins d'un médecin.

Les dégâts matériels s'élevèrent à 3000 francs.

Madame Cécile DALL'AGLIO

née Cécile BOURQUIN

leur chère femme et belle-mère, que Dieu a reprise à Lui le 29 août, dans sa 87me année, après une courte maladie.

Corcelles, le 29 août 1961.

Germaine SCHEIDEGGER

née NOWACK

s'est endormie subitement et paisiblement dans sa soixante-neuvième année. « La Rive », Concise.

Toute de bonté. Rayon de soleil. Chère femme, avec ton départ, la plus belle ame s'envole...

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, mercredi 30 août 1961.

Mademoiselle Jeanne Crelier

Monsieur et Madame Louis Crelier-Roodhuysen et leurs enfants : Michèle, François, Pierre et Louis ; Monsieur et Madame René Crelier-Lecoulter et leurs enfants : Françoise, André et Danièle ; Révérende Sœur Constance Morin, à Lyon ; Révérende Sœur Denise Morin, à Lourdes ; Madame Amable Morin, à Thonon ; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Louis CRELIER

née Eugénie MORIN

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 73me année, après une courte maladie, supportée avec résignation, munie des sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 29 août 1961.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 31 août, à 11 heures, au cimetière de Beauregard (entrée sud).

Messe de requiem en l'église de Notre-Dame, à 10 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

R. I. P.

Repose en paix.

Madame James Lebet-Merz ; Monsieur et Madame Ernst Merz, ainsi que les familles Lebet et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de leur cher époux, frère, beau-frère et parent,

Monsieur James LEBET

que Dieu a repris à Lui, dans sa 77me année.

Corcelles, le 30 août 1961. (Grand-Rue 12)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 1er septembre, à 15 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Seigneur viendra.

Mat. 25 : 13.

Madame Henri Hanhart-Guhl, à Epagnier ; Monsieur Henri Hanhart, à Florentino (Argentine) ; Mademoiselle Marguerite Hanhart, à Epagnier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri HANHART

leur très cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent que Dieu a rappelé à Lui, le 30 août 1961, à l'âge de 71 ans.

L'incinération aura lieu dans l'intimité, à Schaffhouse, le samedi 2 septembre, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Personnel de la Fabrique d'articles techniques en cuir S. A., Marin-Epagnier

a le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri HANHART

qui fut son cher fondateur et administrateur pendant 34 années. Son savoir-faire et son bon sens ont contribué au développement de l'entreprise.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Henri Favre

(c) Henri Favre, ancien conseiller communal, ancien député, est mort, mercredi à 19 heures, dans sa 83me année à l'hôpital où il était hospitalisé depuis de longs mois.

Après avoir enseigné durant vingt ans dans les écoles locales, Henri Favre devenait, en 1919, chef du dicastère des finances de la ville du Locle, fonction qu'il remplit jusqu'en 1944, soit au-delà de l'âge de la retraite. Comme représentant du parti progressiste national, Henri Favre fit partie du Grand conseil des 1925 ; il présida le législatif cantonal en 1936. Henri Favre a rendu de signalés services à l'Eglise réformée et à la Société d'histoire dont il fit partie du comité cantonal, ainsi qu'à la « Fraternelle de prévoyance ». Le défunt avait un sens remarquable du devoir et de la fraternité. Avec Henri Favre, le Locle perd un de ses meilleurs enfants qui, durant toute son existence, a fait preuve d'un magnifique esprit de dévouement et de sagesse.

Mutations aux CFF

(c) Après avoir passé 47 ans aux CFF, dont dix au Locle et six au Col-des-Roches en qualité de chef de gare, M. Edouard Freiburghaus vient de prendre sa retraite. Il sera remplacé par M. Emile Meyer, actuellement chef de gare à Sonceboz.

La fin d'un... séjour

(c) L'école de recrues de D.C.A. qui stationnait au Locle depuis une quinzaine de jours, a quitté notre ville mercredi pour aller prendre ses nouveaux quartiers. La tenue de ces recrues a été exemplaire.

LA CHAUX-DE-FONDS

Tribunal de police

(c) Dans son audience de mercredi, le tribunal de police a prononcé les condamnations suivantes : A. B. a été condamné à 2 mois d'emprisonnement pour escroquerie ; la nommée V. A. à 2 mois d'emprisonnement pour abus de confiance. Les Français G. E. et F. V. qui ont fait du scandale dans la rue en sortant d'un établissement public, ont été condamnés respectivement à 6 jours et 2 jours d'arrêts. G. J. pour avoir volé une pièce antique a été condamné à 5 jours d'emprisonnement, et son coaccusé pendant 2 ans. Enfin B. H. qui a enfreint un jugement l'interdisant de fréquenter les débits de boissons, devra subir 6 jours d'arrêts.

LA BRÉVINE

Course du chœur mixte

(c) Cette année, le Chœur mixte a renoncé à organiser une longue course en autocar ; cinq automobiles emmenèrent, entre autres heures et midi, seize adultes et huit enfants au Grand-Traureau. C'est non loin de cette sommité jurassienne trop peu connue qu'eut lieu un pique-nique joyeux. Le temps splendide de ce beau dimanche permit à chacun d'admirer le panorama sans pareil du Jura français et le lac Saint-Point qui sur une vallée et la chaîne du Mont-des-Verreries dominée par le Chasseron.

Le retour se fit par Montbenoit dont l'ancienne abbaye fut visitée, et par les gorges du Doubs joliment éclairées par le soleil couchant. Sur la route de Tailières, la petite colonne de voitures se joignit à de nombreux véhicules qui venaient de la rive sud du lac le long de laquelle on ne vit jamais autant de promeneurs qu'en ce dimanche.

VIGNOBLE

TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY

De notre correspondant :

Le tribunal de police du district de Boudry a tenu son audience hebdomadaire, mercredi matin, sous la présidence de M. Roger Calame, assisté de M. Willy Meyer, remplissant les fonctions de greffier.

Le président a ouvert l'audience par la lecture du jugement de B. B. dont les débats ont eu lieu mercredi dernier. B. B. circulait en voiture de la bifurcation d'Areuse en direction de Cortaillard. Il roulait à une vitesse d'environ 20 km/h. Arrivé à la bifurcation du Bas-de-Sâchet, il est entré en collision avec une voiture venant de l'avenue François-Borel. Les deux voitures ont subi des dégâts matériels. Le tribunal estime que B. B. n'a commis aucune faute, l'accident ayant été causé par l'autre automobiliste qui n'a pas respecté la priorité de droite. La vitesse de B. B. n'était pas exagérée vu qu'il n'existe aucune limitation en cet endroit.

Par contre, B. B. a circulé avec un pneu arrière droit trop lisse. C'est pour cette raison que le tribunal lui inflige 20 fr. d'amende et met à sa charge les frais de la cause fixés à 27 fr.

R. S. a laissé sortir une trentaine de bêtes dans les pâturages de la Sâche sur les pentes de la Tourne alors que les derniers étaient interdits par mesure de précaution contre la fièvre aphteuse. Ayant reçu du vétérinaire cantonal l'ordre de rentrer ses vaches, R. S. n'a pas obéi immédiatement. Cela lui coûte 40 fr. d'amende et 15 fr. de frais.

E. D., qui n'a pas respecté une prescription en circulant sur le chemin privé de la Prise-Roulet, écope de 10 fr. d'amende et de 5 fr. de frais.

Mme G. Ch. a transformé la terrasse branlante de sa maison en véranda sans avoir demandé préalablement l'autorisation à la commune d'Auvergnier. Le tribunal la condamne à 50 fr. d'amende. Cette peine pourra être radiée du casier judiciaire dans un délai d'une année. Les frais de la cause fixés à 15 fr. sont mis à la charge de la prévenue.

Un comportement inadmissible

Un jeune homme âgé de moins de 18 ans, demanda à l'automobiliste G. B. de le conduire de Neuchâtel à Bevaix. En cours de route, G. B. proposa au jeune homme de s'arrêter dans un hôtel où il lui payera une consommation. Quand ils furent remontés dans la voiture, G. B. montra à son passager des revues et des images susceptibles de l'exciter. S'étant arrêté à l'entrée du village de Bevaix, G. B. voulut se rendre compte dans quelle mesure les images avaient produit leur effet. Le jeune homme trouvant le comportement de B. inadmissible, réussit enfin à s'enfuir. Le tribunal condamne G. B. à 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et met à sa charge les frais de la cause fixés à 74 fr. 50.

E. V. est en train de transformer son ancienne remise à Colombier en une maison d'habitation, ceci malgré l'interdiction de la commune et des autorités cantonales. Bien qu'ayant déjà été condamné pour ce fait par le tribunal de Boudry, E. V. continue ses travaux. Il écope cette fois-ci de 200 fr. d'amende auxquels s'ajoutent 20 fr. de frais.

HRESSE AU VOLANT

F. S. est prévenu d'infraction au volant et d'autres infractions à la loi sur la

Pompes funèbres E. EVARD Services Incinérations Coutonnes-Transports Seyon 23 - Tél. 5 36 04

La Fabrique d'articles techniques en cuir S. A., Marin-Epagnier

Monsieur Henri HANHART

qui fut son cher fondateur et administrateur pendant 34 années. Son savoir-faire et son bon sens ont contribué au développement de l'entreprise. Nous lui garderons un respectueux et reconnaissant souvenir. Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.